

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACPPU	Association canadienne des professeures et professeurs d'université
AUCC (maintenant « Universités Canada »)	Association des universités et collèges du Canada
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
AUFC (maintenant « ACUFC »)	Association des universités de la francophonie canadienne (Association des collèges et universités de la francophonie canadienne)
BCEI	Bureau Canadien de l'Éducation Internationale
BCI	Bureau de coopération interuniversitaire
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
CICan	Collèges et Instituts Canada
CRÉ de Montréal	Conférence régionale des élus de Montréal
CREPUQ (maintenant « BCI »)	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CSE	Conseil Supérieur de l'Éducation
CIRANO	Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations
ÉNAP	École Nationale d'Administration Publique
ErQ	Expertise Recherche Québec (Entrepôt de données sur la recherche universitaire du MDEIE)
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
GDEU	Système de gestion des effectifs universitaires (MESRS)
ISCED	International Standard Classification of Education (ISU)
ISU	Institut de Statistique de l'UNESCO
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MAECI (maintenant MAECD)	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce International (Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada)
MAP	Maîtrise en administration publique de l'ÉNAP
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec
MELS	Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport du Québec
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec (à ce jour Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)
MICC (maintenant « MIDI »)	Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles du Québec
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODSEF	Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone
OFQJ	Office franco-québécois pour la jeunesse (LOJIQ)
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OQAJ	Office Québec-Amériques pour la jeunesse (LOJIQ)
OQMJ	Office Québec-Monde pour la jeunesse (LOJIQ)
OQWBJ	Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (LOJIQ)

OST	Observatoire des sciences et des technologies de l'UQAM
OUI	Organisation universitaire interaméricaine
PBCSE	Programme de bourses de court-séjour du MELS
RIMES	Réseau International sur la Mondialisation de l'Enseignement Supérieur
SIRU	Système d'information sur les recherches des universités du MESRS
SYSPER	Système d'information sur les personnels du BCI
UdeS	Université de Sherbrooke
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAM	Université du Québec à Montréal

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	3
1. INTRODUCTION.....	7
2. PRÉSENTATION DES MANDANTS	9
2.1. Le RIMES : le maître d'œuvre du projet.....	9
2.2. L'Agence universitaire de la Francophonie : l'organisation soutenant le stage.....	9
2.3. L'Université de Sherbrooke : la supervision et le lieu du stage	10
3. LE MANDAT ET LE LIVRABLE.....	12
3.1. Contexte	12
3.2. Description du mandat	12
3.3. Objectifs du mandat	13
3.4. Le rôle de la stagiaire	14
3.5. Le livrable	14
4. RECENSION DES ÉCRITS	15
4.1. La notion d'université	16
4.2. L'espace de la francophonie.....	18
4.3. L'internationalisation de l'enseignement supérieur	20
4.3.1. L'internationalisation dans les politiques du Québec.....	22
4.4. Les recherches sur le sujet.....	26
4.5. Constats	29
5. LA MÉTHODOLOGIE.....	31
5.1. Le cadre de la recherche.....	31
5.2. La démarche.....	33
5.2.1. La collecte de données : les instruments utilisés.....	34
6. ANALYSE DES RÉSULTATS	36
6.1. Présentation des outils d'analyse.....	36
6.1.1. L'outil de comparaison des banques de données	37
6.1.2. L'outil de recension de données des publications et ouvrages.....	37
6.1.3. L'outil présentant le récapitulatif des données disponibles et manquantes.....	37

6.2. Constats des sources de données	38
6.2.1. Banques de données internationales.....	39
6.2.2. Banques de données canadiennes.....	40
6.2.3. Les publications et ouvrages	43
6.3. Constats de l'accessibilité des données	46
6.3.1. Les principaux faits saillants des données secondaires	46
6.3.2. Les données primaires : essentielles pour certains angles.....	50
6.4. Constats de la démarche	50
7. RECOMMANDATIONS.....	52
7.1. La faisabilité du projet.....	52
7.1.1. Les instruments de recherche à utiliser	52
7.1.2. Échéancier de la collecte de données	56
7.1.3. Éléments à considérer dans un budget pro forma.....	57
7.1.4. Contacts et collaborations	58
7.2. Le projet d'atlas : la faisabilité et les défis.....	58
7.3. Les suites	61
8. CONCLUSION	62
8.1. Bilan du mandat	62
8.2. Bilan du stage	63
9. BIBLIOGRAPHIE	64
10. ANNEXES	73
ANNEXE A : Comparaison des banques de données (modèle).....	74
ANNEXE B : Publications et ouvrages (modèle)	75
ANNEXE C : Récapitulatif des données (modèle)	78

1. INTRODUCTION

L'École Nationale d'Administration Publique (ÉNAP) est membre du réseau des Universités du Québec et affirme se positionner en leader, depuis sa création en 1969, «dans le renouvellement d'une administration publique moderne et efficace, au Québec et à l'étranger.» (ÉNAP, page consultée le 27 avril 2015) Présente sur l'ensemble du territoire de la province grâce à cinq campus, l'ÉNAP offre plusieurs programmes de deuxième et troisième cycle dans les domaines de l'administration publique. Différentes formules sont offertes pour mener au diplôme alliant cours et pratique par le biais d'un mémoire, d'un séminaire, d'un stage ou d'un travail dirigé. La formule du stage vient compléter un parcours théorique de douze cours permettant aux étudiants¹ de mettre en pratique les notions et méthodes apprises portant sur divers thèmes associés à l'administration publique. L'actuel stage vient ainsi compléter mon parcours dans le cadre de la maîtrise en administration publique (MAP) pour analyste à concentration internationale et dont le parcours s'est effectué au campus de Montréal. Le stage était d'une durée de quinze semaines à temps plein, soit 35 heures par semaines, et visait à réaliser un mandat confié par l'organisation hôte et dont la direction académique de l'ÉNAP était assurée par Mme Tatiana Garakani, professeure.

En septembre 2014, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) publie une offre de stage à réaliser auprès d'un groupe de chercheurs appelé le Réseau International sur la Mondialisation de l'Enseignement Supérieur (RIMES), qu'elle soutient dans le cadre d'une phase exploratoire d'un projet. Le RIMES est composé de trois chercheurs scientifiques, dont l'un de l'Université de Sherbrooke (UdeS) qui deviendra ensuite mon superviseur pendant le stage. Ainsi, le stage est un projet dont le mandat fut confié par le RIMES, soutenu par l'AUF et supervisé par un professeur chercheur de l'UdeS. Le stage s'est déroulé dans les bureaux de l'UdeS au campus de Longueuil, à distance du superviseur. En effet, le mandat de recherche ne nécessitait pas de présence à Sherbrooke. Le stage s'est

¹ Dans le présent rapport, le masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

ainsi déroulé à distance, avec de fréquentes communications et rencontres avec le superviseur et les autres membres du RIMES.

L'actuel rapport présentera dans un premier temps les trois acteurs du projet, soit le RIMES, l'AUF et l'UdeS, ainsi que leurs rôles permettant de bien situer le contexte. Ensuite viendra la présentation concrète du mandat et du livrable attendu, suivie par une revue littéraire dont l'objectif est de relever les principaux éléments qui ont servi à définir la démarche entreprise pour exécuter ce mandat. Cette démarche sera ensuite présentée dans le chapitre sur la méthodologie. Le chapitre six présentera les résultats d'une analyse rigoureuse qui aura servi à émettre les recommandations du chapitre suivant. Il me semble essentiel de préciser que le principal destinataire de ce présent livrable et des recommandations est le RIMES, car c'est ce groupe de chercheurs qui est le maître d'œuvre du projet. Je conclurai finalement ce document par un bilan du mandat, ainsi que celui du stage. Trois documents sont en annexe du rapport, ils sont les modèles des outils d'analyse ayant servi à émettre les recommandations du chapitre sept et servent également à appuyer la présentation de l'analyse des résultats.

2. PRÉSENTATION DES MANDANTS

2.1. Le RIMES : le maître d'œuvre du projet

Ce réseau fut fondé en 2010 par trois chercheurs de différentes universités, soit M. David Bel de l'Université Normale de Chine du Sud, M. Gilles Breton de l'Université d'Ottawa et M. Mario Laforest de l'UdeS en collaboration avec l'AUF à Montréal et de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) de l'Université Laval à Québec.

Le RIMES « est un réseau ouvert qui souhaite regrouper des acteurs de l'enseignement supérieur intéressés par l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans un contexte de mondialisation » où chacun des membres s'identifie comme étant un acteur réflexif. (RIMES, 2014, p. vii) Une première publication née de ces réflexions, intitulée « Réflexions sur l'internationalisation du monde universitaire, points de vue d'acteurs », fut publiée en 2014. À ce stade, le groupe souhaite initier un nouveau projet portant sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans l'espace de la francophonie et au terme de cette recherche, si les données recueillies le permettent, le RIMES souhaiterait publier d'ici 2017 un atlas illustrant les éléments d'internationalité dans cet espace.

2.2. L'Agence universitaire de la Francophonie : l'organisation soutenant le stage

L'AUF regroupe près de 800 établissements universitaires provenant d'une centaine de pays en plus d'être présente dans 40 pays avec 68 implantations régionales. Par le biais de quatre axes d'actions précis, l'AUF structure et anime la coopération entre les universités francophones membres et offre un espace de rencontre des savoirs et des peuples par le biais de la langue française. Grâce à la mise en œuvre de projets internationaux, l'AUF offre du soutien à ses membres entre autres pour le développement de projets de coopération internationale, des formations à distance ainsi que des services de conseil par le biais de ses Instituts de la Francophonie. De plus, son programme d'allocations de bourses

a permis en 2013 d'offrir entre autres 1290 allocations à des étudiants, enseignants et chercheurs pour encourager la mobilité internationale. La description et la mission de l'organisation se présente comme suit :

« L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Elle est l'opérateur de la Francophonie institutionnelle pour l'enseignement supérieur et la recherche depuis 1989. (...) L'AUF a pour mission de favoriser et soutenir l'émergence de nouvelles compétences au service du développement en appuyant la qualité et la diversité des modèles de formation, de recherche et de gouvernance au sein de ses établissements membres. Elle contribue au rayonnement international de la communauté scientifique francophone. » (AUF, page consultée le 27 avril 2015).

Dans ce contexte, le Pôle Universitaire de la Francophonie de l'AUF, situé à Montréal, soutient le groupe de trois chercheurs scientifiques dans la première phase exploratoire du projet qui porte sur les disciplines d'actions de l'agence, soit l'internationalisation de l'enseignement supérieur et la francophonie. Avec la collaboration du RIMES, il a développé et publié l'offre de stage dont la personne retenue allait travailler en appui pour et avec le RIMES. L'AUF a également soutenu le stage par le biais des remboursements de mes titres de transports en commun des réseaux de Montréal et de Longueuil.

2.3. L'Université de Sherbrooke : la supervision et le lieu du stage

Le stage fut dirigé par M. Laforest, membre fondateur du RIMES, à titre de professeur et de directeur du département de pédagogie à l'UdeS. Ainsi, un bureau fut mis à ma disposition et ce, au campus de Longueuil, étant donné que je suis résidente de Montréal. Créée en 1954, l'UdeS accueille aujourd'hui près de 40 000 étudiants dans plus de 385 programmes offerts au sein de ses neuf facultés. Le campus de Longueuil, présent depuis 2002 à Longueuil, a ouvert son nouveau bâtiment en 2010 et offre à ce jour quelque 120 programmes. La vision et l'énoncé de positionnement de l'UdeS se présentent comme suit :

« Par l'engagement de l'ensemble de sa communauté et dans le cadre d'une gestion harmonieuse, participative et responsable, l'Université de Sherbrooke entend devenir une référence dans le monde universitaire. [...] *Voir au futur* véhicule un message

humain, une position ouverte, engagée et responsable face aux besoins actuels et à venir de notre société. La campagne publicitaire qui en découle fait appel à plusieurs niveaux de compréhension, qui mettent en valeur les grandes caractéristiques de notre institution. » (UdeS, page consultée le 27 avril 2015)

Depuis sa fondation, l'UdeS s'est forgée une solide réputation et est considérée comme étant l'université la plus appréciée au Québec et la mieux cotée parmi les institutions francophones canadiennes, selon une étude réalisée auprès d'étudiants canadiens publiée par le *Globe and Mail* en 2008, tel qu'indiqué sur le site web de l'établissement. L'UdeS emploie plus de 6 800 personnes dont 2 700 œuvrent en recherche dans toutes les facultés avec un budget de 110 millions. L'UdeS rayonne également à l'international grâce à son dynamisme, ses actions innovatrices et son engagement environnemental. En chiffres, l'internationalisation à l'UdeS c'est 3 500 étudiants internationaux provenant de 120 pays, 375 étudiants en programme de mobilité aux quatre coins du monde et 229 accords de coopération internationale signés avec 49 pays. L'UdeS s'est également dotée d'instances visant à atteindre ses objectifs d'internationalisation avec l'Agence des Relations Internationales (ARIUS) et la table d'orientation et de planification des activités internationales (TOPAI).

3. LE MANDAT ET LE LIVRABLE

3.1. Contexte

Le contexte du stage s'inscrivait dans le cadre d'un projet à plus grande envergure initié par le RIMES. En effet et tel que précisé auparavant, le groupe souhaite mener une recherche portant sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans l'espace de la francophonie qui permettrait de publier d'ici 2017 un atlas illustrant les éléments d'internationalité dans cet espace. La problématique qui sous-tend le recueil de données sur ce sujet et l'illustration par le biais d'un atlas est la suivante : « est-il possible de mettre en évidence l'existence d'un espace privilégié de mobilités étudiantes et enseignantes, de coopérations scientifiques et universitaires, fondé sur la langue française, qui serait la francophonie universitaire? Quelles sont les caractéristiques et évolutions de cet espace? Quelles données doivent être recueillies pour vérifier l'existence de cet espace? Comment faut-il recueillir ces données? » Le projet étant à sa phase exploratoire, une première démarche fut initiée et ce présent rapport en est le produit.

3.2. Description du mandat

La mission principale du stage était de contribuer à une première étape exploratoire et ainsi à la réflexion sur les paramètres de recherche et leur définition. Concrètement, le stage trouvait son utilité dans la participation à une première phase de cueillette de données, de tests d'instruments de recherche et à une phase de réflexion sur la problématique énumérée auparavant. Le travail s'est réalisé en appui à l'équipe de chercheurs scientifiques.

Le but de la démarche présentée dans ce rapport n'était pas de dresser un portrait exhaustif de l'internationalisation de l'enseignement supérieur mais plutôt de fournir des recommandations, découlant des résultats de la collecte de données, qui permettront d'alimenter la réflexion du RIMES quant à la faisabilité du projet d'atlas. Les résultats de la

démarche utilisée permettront donc aussi de fournir des éléments de réflexion et des outils en vue de l'appliquer éventuellement à d'autre territoire de la francophonie.

3.3. Objectifs du mandat

L'objectif principal du stage était de fournir des recommandations quant à la faisabilité d'un projet d'atlas qui représenterait les flux migratoires des activités à caractère internationales des établissements d'enseignement supérieur à l'intérieur de l'espace de la francophonie. Le projet de création d'un tel atlas demandera au RIMES de définir le cadre conceptuel et les objets de leurs recherches. Mais avant tout, le groupe de chercheurs souhaitaient déterminer dans un premier temps s'il existe des données disponibles et sinon, quelles sont celles manquantes. Il a été ainsi décidé qu'une première démarche exploratoire aurait lieu dans le but de dresser un portrait de la disponibilité des données guidé par un cadre conceptuel et des angles de recherches précis.

Les objectifs inhérents à la collecte de données étaient de rechercher des données portant sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur et ultimement de proposer des options de modalités et d'outils de présentation de ces données, en vue de la conception de l'atlas. La recherche, telle qu'exposée précédemment, suppose trois concepts à définir que sont d'abord les universités, ensuite l'espace de la francophonie et finalement l'internationalisation. Les angles de recherche associés à ces concepts furent prédéterminés par le RIMES et sont présentés au chapitre cinq portant sur la méthodologie. En somme, la recherche portait essentiellement sur l'une des variables de l'internationalisation, soit la mobilité étudiante internationale des établissements universitaires québécois et des universités francophones hors Québec. En fonction des informations trouvées et des échéanciers, la recherche pouvait s'étendre à d'autres composantes reliées au sujet, tel que la mobilité des professeurs et les ententes internationales de recherches. Concrètement, les résultats de la démarche devaient répondre à ces attentes :

- Recenser les principales sources de données;
- Déterminer l'utilisation des différentes sources de données;

- Identifier les données disponibles et manquantes;
- Déterminer quelles sont les méthodologies à privilégier;
- Fournir des recommandations quant à la faisabilité d'établir un portrait de l'internationalisation d'un territoire et de cibles déterminées selon les angles de recherche établis et ultimement de la production d'un atlas, en fonction des résultats produits par la démarche.

3.4. Le rôle de la stagiaire

Pour répondre à ces attentes, mon rôle était d'évaluer la faisabilité du projet par une recension des écrits sur le sujet et la réalisation de tests d'instruments de recherche visant à collecter des données tout en établissant des contacts avec des organisations susceptibles de fournir des données. J'avais ainsi un rôle dans le processus de réflexion du projet et je devais présenter mes recherches, par le biais de présentations orales et écrites, ainsi que d'émettre des recommandations au RIMES tout au long du mandat. Il est à rappeler que je n'avais pas à établir un portrait exhaustif de la situation mais à identifier les variables ainsi que les données existantes et manquantes.

3.5. Le livrable

À la fin du mandat, le principal livrable attendu était la production d'un rapport de faisabilité d'un projet de recherche en fonction des angles de recherches prédéterminés par le RIMES incluant les recommandations sur les méthodologies à privilégier, d'un échéancier de collecte de données et des considérations à évaluer pour l'éventuel budget. Trois documents ayant permis l'analyse des informations trouvées et analysées sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur, selon les angles de recherche privilégiés, accompagnent ce rapport et sont présentés en annexe. D'autres documents furent remis exclusivement au RIMES, soit un recueil regroupant les données brutes collectées, un dossier avec toutes les publications qui ont été recensées, la liste bibliographique des ouvrages consultés et la liste des personnes contactées ainsi que le suivi à faire, s'il y a lieu.

4. RECENSION DES ÉCRITS

La recension des écrits fut grandement utile pour alimenter ma réflexion qui allait me guider tout au long de mon mandat. Ce chapitre présente une revue littéraire des principaux thèmes du projet de recherche du RIMES et cherche à identifier pour chacun d'eux les indicateurs permettant de les définir et de les mesurer. Cela permettra ensuite de cibler la recherche et en fin de chapitre de relever des constats quant à la collecte de données. Ainsi, la première section traitera de la notion « d'université » me permettant par la suite dans le cadre de ma méthodologie de cibler les établissements. S'en suit un bref portrait des principaux indicateurs utilisés pour définir la notion de francophonie pour ensuite aborder l'un des principaux objets du stage, celui de l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Il me semble essentiel d'aborder davantage ce thème pour bien en comprendre les paramètres et les enjeux mais aussi pour observer quels sont les principaux indicateurs de mesure de ce phénomène et s'ils évoluent dans le temps. Finalement, une revue des principaux ouvrages ayant été destinés à fournir un portrait de l'internationalisation des universités québécoises et/ou canadiennes sera présentée, permettant ainsi d'établir le besoin en terme de synthèse des données sur le sujet.

La documentation ayant servie à définir le contexte et à mettre en place le cadre conceptuel du mandat de recherche provient principalement de sources québécoises et canadiennes, dont les textes ont été trouvés pour la plupart sur le web. Dans le cadre du mandat, j'ai eu à effectuer plusieurs recherches qui ont également guidé la rédaction de cette section. De plus, les rencontres avec le groupe de chercheurs ainsi que leur première publication ont fortement inspiré ma réflexion de l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans l'espace de la francophonie. En effet, comme le RIMES était en processus de définition du cadre conceptuel de son projet, cette présente revue littéraire est également alimentée par les discussions qui ont eu lieu pendant le mandat. Ce chapitre est donc une illustration de ma réflexion qui m'aura guidée dans ma recherche et qui aura ensuite servie à justifier la méthodologie utilisée, présentée dans le prochain chapitre.

4.1. La notion d'université

Tel qu'exprimé précédemment, le projet que souhaite faire le RIMES laisse supposer que l'un des concepts à définir est celui « d'université ». La définition de cette notion permettra ensuite de cibler les institutions dans le cadre de la recherche. Le mandat étant appuyé par l'AUF, il était intéressant d'observer les éléments utilisés pour définir ses membres :

«Pour pouvoir adhérer à l'AUF, un établissement doit être doté d'une personnalité juridique autonome, disposer d'une double accréditation (établissement et diplômes), justifier de l'existence d'un corps professoral propre, délivrer des diplômes dans au moins deux cycles d'enseignement supérieur et avoir à son actif un minimum de trois cohortes de diplômés. Un établissement qui souhaite devenir membre titulaire doit également attester de l'existence de publications produites par son corps professoral et organiser au moins deux formations diplômantes en français, dans un domaine autre que celui des études françaises. Un membre associé doit pour sa part justifier d'une formation diplômante en français, dans un domaine qui peut être celui des études françaises.» (AUF, page consultée le 27 avril 2015)

Dans le cadre de la recherche du RIMES, l'utilisation de ces critères pour cibler les universités était trop restrictive, limitant entre autres les établissements décernant un grade d'un cycle seulement, ainsi que ceux n'offrant pas nécessairement de programmes francophones. Ainsi, les universités ciblées par ma recherche n'allaient pas nécessairement être membres de l'AUF.

Il est à noter également que l'université fait partie d'une plus grande famille, celle de l'«enseignement supérieur». En effet, la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) approuvée par la Conférence générale de 1993 et repris lors de la Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur de 1998, affirme que cette famille comprend « tout type d'études, de formation ou de formation à la recherche assurées au niveau post-secondaire par un établissement universitaire ou d'autres établissements d'enseignement agréés comme établissement d'enseignement supérieur par les autorités compétentes de l'État ». (UNESCO, 1998, page consultée le 24 mai 2015) Cela suppose ainsi qu'il est nécessaire de définir l'université pour la distinguer des autres

types d'établissements d'enseignement supérieur. Tel qu'il le sera expliqué au prochain chapitre portant sur la méthodologie, le territoire principal qui fut couvert par la recherche est celui du Canada, et plus particulièrement la province du Québec. Tel qu'on le connaît, le système d'éducation post-secondaire canadien est composé de deux principaux types d'établissements d'enseignement supérieur, outre les centres de formation technique, soit les collèges (ou cégeps) décernant des diplômes, ainsi que les universités, décernant des grades.

Généralement, le statut légal est l'un des indicateurs utilisés pour définir l'université, ce qui permet entre autres de lui conférer un statut, qui peut être privé ou public. À ce propos, la convention de Lisbonne entrée en vigueur en 2009 et disponible sur le site web du Conseil de l'Europe, affirme qu'une université est un « établissement dispensant un enseignement supérieur et reconnu par l'autorité compétente d'une Partie comme relevant de son système d'enseignement supérieur. » (Conseil de l'Europe, 2009, page consultée le 27 avril 2015) Bien qu'intéressante, la limite de cette définition, en ce qui a trait au projet du RIMES, est qu'elle ne distingue pas les collèges des universités. De plus, dans un mémoire portant sur le partenariat des universités et des entreprises, on affirme que généralement « l'université peut être définie de deux manières : par les communautés qui la constituent ou par les fonctions qui lui sont dévolues. [...] À l'heure actuelle, il est plus usuel de définir l'université par ses missions, fonctions et rôles. » (Marzougui et Hamdi, 2004, page consultée le 27 avril 2015) Ainsi, une des définitions intéressantes qui inclut ces indicateurs est celle du Canadian Information Centre for International Credentials (CICIC) citée dans un avis de Stelmach en 2012 au ministère de l'éducation de la Saskatchewan, qui va comme suit : *“An institution of higher education that grants its own degrees and normally undertakes the creation and extension of knowledge through research and scholarly activity, and the dissemination of knowledge through teaching, publication, and presentation.”* (CICIC, 2003, dans Stelmach, 2012, p.5) Cependant, cette définition fut jugée limitante par le RIMES car elle n'inclut pas le facteur légal, soit la reconnaissance d'une autorité ou d'une communauté scientifique reconnue.

À la lueur de ces constats, il fut ainsi convenu par le RIMES que pour cadrer avec le projet de recherche, la définition devra inclure des éléments qui portent à la fois sur le caractère légal de l'établissement et sur ses fonctions mais devra aussi permettre de distinguer les universités des collèges et cégeps. Dans la revue littéraire, il ne semble pas exister de définition «d'université» qui soit reconnue universellement et qui semble répondre aux critères du RIMES. Une ébauche fut donc proposée par le RIMES pour définir cette notion. La définition finale n'était pas complètement à point à la fin de mon stage, mais elle visait à inclure les institutions qui décernent des grades, que ce soit de premier, deuxième ou troisième cycle, qui utilisent des stratégies d'enseignement et de recherche et qui sont reconnues par les autorités compétentes pour le faire. Au niveau des institutions à cibler pour ma recherche, dont la liste figurera au chapitre cinq, cette définition permet d'inclure les universités, les hautes écoles et les instituts ainsi que d'exclure les collèges et cégeps.

4.2. L'espace de la francophonie

Le projet de recherche du RIMES s'inscrit également dans un cadre plus vaste, celui de l'espace de la francophonie. L'un des chercheurs du groupe, M. David Bel, faisait sa thèse sur le sujet au cours de mon mandat et a grandement alimenté cette réflexion au bénéfice du projet.

Les premières tentatives de définition de la francophonie sont difficiles à retracer. Mais les propos d'Onésime Reclus, grâce entre autres à son ouvrage de 1886 « France, Algérie et colonies », lui permirent d'être reconnu aujourd'hui comme étant l'un des pères fondateurs de l'utilisation du mot « francophonie ». Dans un article paru pour le journal « Alternative Francophone » en 2009 et soutenu par l'Université d'Alberta, l'auteure Virginie Marie rapporte les propos de Reclus et mentionne que la Francophonie serait née de « l'idée d'une classification des habitants de la planète en tenant compte d'une variable déterminante, celle de la langue parlée. » (Marie, 2009, p.58) C'est dans les années 60 que la notion de « francophonie » réapparue et fut portée entre autres par des dirigeants africains suite à la colonisation de la France, tel que Senghor au Sénégal et Diori au Niger. Ils soulevaient le

besoin de classification du terme «francophonie» qui devait se faire par la division des nations où le français était la langue officielle de celles où elle figurait comme langue nationale. (Lavodrama, 2007) La création de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en 1970, d'abord connue sous le nom d'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), ancre et diffusa la définition de la francophonie et de son espace à travers le monde. La création de ce dispositif apporta une nouvelle définition institutionnelle de la francophonie, qui s'écrit dorénavant avec un « F » majuscule pour Francophonie, en désignant l'institution et ses membres, et avec un « f » minuscule pour désigner les francophones, et donc les locuteurs de la langue française. Ainsi, il existe trois niveaux auxquels peuvent adhérer les états à l'OIF, soit à titre de membre de plein droit, membre associés ainsi que les pays observateurs, représentant à ce jour 80 états et gouvernements « ayant en partage la langue française et les valeurs universelles ». (OIF, page consultée le 27 avril 2015) La Francophonie met en œuvre ses stratégies de coopération multilatérales en collaboration avec quatre opérateurs, dont fait partie l'AUF.

Au Canada, Statistique Canada utilise la variable de la « langue maternelle » pour établir le nombre de francophones au Canada, lors de ses recensements de la population. Pour le bien de l'actuelle recherche, il est intéressant d'observer des ouvrages qui ont visés à utiliser ces données et à les compiler. Entre autres, nous pouvons retrouver sur le site web de l'organisation Éducation Francophone un portrait statistique portant sur la population canadienne faisant l'usage du français, dont les données proviennent des recensements de Statistique Canada. Il est intéressant d'observer que lors de sa compilation, Éducation Francophone a noté des divergences statistiques dû au fait qu'un individu peut avoir plus d'une langue maternelle et ainsi se retrouver dans plus d'une catégorie. Selon l'organisme, « cette divergence statistique démontre que le tout canadien (et de chaque province et territoire) est plus grand, plus complexe, plus riche que la somme de ses parties linguistiques, grâce à la présence grandissante de citoyennes et de citoyens qui ont plus d'une langue primaire.» (Éducation Francophone, Taylor, 2015, p.1) Il semble donc que l'utilisation de cette variable pourrait engendrer quelques obstacles lors de la compilation.

Ainsi, dans la définition de son cadre conceptuel, le RIMES devra décider quelle sera la meilleure approche à utiliser pour mesurer et définir l'espace de la francophonie. Pour définir quels seront les établissements francophones qui seront illustrés dans l'atlas, il pourra dans un premier temps utiliser la variable du « f » minuscule faisant référence à l'usage et/ou à la promotion de la langue française. Il pourra également utiliser l'approche géopolitique, donc le « F » majuscule, et ainsi cibler les nations à étudier dans le cadre de l'atlas selon s'ils sont des états membres de la Francophonie. Dans le cadre de cette présente démarche, le RIMES m'a confié le mandat d'effectuer des recherches sur un territoire francophone, soit le Québec, ainsi que sur les universités francophones hors Québec, utilisant ainsi une approche géographique et linguistique.

4.3. L'internationalisation de l'enseignement supérieur

Les notions d'université ainsi que celle de l'espace de la francophonie étant toutes deux définies, il est maintenant nécessaire de définir l'espace globalisé dans lequel ces universités évoluent. Dans les années 80 et 90, on commença à utiliser les différentes expressions « internationalisation » et « *globalization* » pour nommer la dimension internationale en enseignement supérieur. Plusieurs auteurs se sont penchés sur le phénomène et ont tenté de définir ce qu'est « l'internationalisation de l'éducation supérieure », d'en dégager les motivations des universités et des étudiants, d'en fournir un portrait global et d'identifier les principales raisons qui font qu'aujourd'hui cette stratégie représente un incontournable pour la plupart des institutions d'enseignement supérieur. Parmi ceux-ci, on retrouve la canadienne Jane Knight, de renommée mondiale, puis du Canada également Sheryl Bond et Jean-Pierre Lemasson, ainsi que le hollandais Hans de Wit. La première définition de l'internationalisation de l'éducation fut publiée par Knight d'abord en 1994 et peaufinée ensuite en 2003, et est d'ailleurs citée dans la politique d'internationalisation du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de 2002 : « l'internationalisation de l'éducation est un processus d'intégration des dimensions internationale et interculturelle dans l'enseignement, la recherche et les services éducatifs

rendus par l'État, les établissements d'enseignement et les organismes et entreprises de ce secteur. » (MELS, 2002, p. iv) L'internationalisation se caractérise par les différentes activités menées internationalement par les établissements. Elle est parfois vue comme une fin en soi, ou plutôt comme un outil favorisant la mise en place des missions et objectifs des universités. À la lecture de la politique du MELS de 2002 ainsi que des avis du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) de 1992, 2005 et 2013, ouvrages auxquels je ferai référence ultérieurement, on peut observer que les actions mises en œuvre par les établissements dans leur stratégie d'internationalisation ont pris diverses formes au cours des dernières décennies. Notons entre autres le recrutement d'étudiants provenant de pays étrangers, le développement d'opportunités de séjours d'études à l'international pour les étudiants nationaux, l'exportation du savoir-faire et les projets de coopération internationale dans les pays en voie de développement, l'ajout d'une dimension à la fois internationale et interculturelle aux programmes d'études, le développement de réseaux de chercheurs, les ententes et partenariats entre les établissements, l'implication du corps professoral et des employés dans les activités internationales, etc.

La vision du RIMES distingue l'internationalisation de l'internationalité. Cette distinction est nettement reflétée dans l'ouvrage du RIMES et identifiée par M. Mario Laforest. En effet, on fait allusion aux propos de Brandenburg et Federkeil dans une publication de 2007 en précisant que « le terme *internationalisation*, pour ces auteurs, réfère à un processus qui consiste à devenir de plus en plus international, alors que l'internationalité réfère au statut international d'un établissement à un moment donné. » (RIMES, 2014 p. 6) Ainsi, pour mesurer l'internationalité d'une université, divers indicateurs de mesure sont nécessaires. Tel que présenté auparavant, le projet du RIMES vise à collecter des données statistiques qui permettront d'illustrer le comportement des universités dans l'espace globalisé et celui de la francophonie. Dans ce contexte, je chercherai à préciser les indicateurs permettant de mesurer quantitativement l'internationalité des universités. Tel qu'il le sera indiqué dans le chapitre cinq sur la méthodologie, la recherche s'est étendue sur les décennies de 1990 à aujourd'hui. Ainsi, une observation des indicateurs ayant été

utilisés par les gouvernements au cours de cette période dans ses politiques d'internationalisation pourrait être révélatrice.

4.3.1. L'internationalisation dans les politiques du Québec

Dans un ouvrage publié en 1995 par Jane Knight et Hans de Wit, on constate que les premières activités internationales des universités ont débuté autour des années 1950, après la Seconde Guerre mondiale. À l'époque, la dimension internationale se traduisait par le biais d'activités interrelationnelles et de coopération entre les institutions, surtout entre celles d'Europe et des pays en voie de développement. Globalement, à la lumière des données fournies par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ainsi que les rapports annuels de 2012 et 2014 intitulés « Regard sur l'éducation » de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), on note une importante augmentation de la mobilité étudiante et enseignante à partir des années 2000. Tel que rapporté dans un article de la revue électronique *University World News* portant sur le dernier rapport de l'OCDE, *“over the past three decades, the number of students enrolled outside their country of citizenship has risen dramatically, from 0.8 million worldwide in 1975 to 4.5 million in 2012 – a more than fivefold increase”* (MacGregor, 2014).

Au Québec, tel que mentionné dans l'avis du CSE en 2005, « L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises », destiné au ministère portant sur les stratégies d'internationalisation des universités, les orientations que prenaient l'internationalisation de l'enseignement supérieur à travers les décennies ont souvent fluctué en fonction de celles que prenaient les gouvernements en place. Tel qu'on peut le lire dans l'avis, l'aide au développement a teinté les années 50 à 70 amenant les universités à s'engager également dans cette voie mais s'est estompée graduellement dans les années 80 dû aux diminutions des subventions accordées par le gouvernement fédéral en place. Dans la montée de la mondialisation, principalement dans les années 80 et 90, les universités se tournèrent davantage vers l'adoption de stratégies visant à internationaliser

les établissements. (CSE, 2005) D'ailleurs, c'est principalement à ce moment que plusieurs organisations ont vu le jour en Europe, aux États-Unis, en Australie et au Canada ayant pour mission principale de représenter, sensibiliser et outiller leurs institutions membres dans la définition et la mise en œuvre de ces stratégies. À l'échelle des Amériques on notera entre autres l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI), au Canada l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC, maintenant appelé depuis avril 2015 « Universités Canada »), le Bureau Canadien de l'Éducation Internationale (BCEI) et Collèges et Instituts Canada (CICan) puis au Québec la portée internationale de l'AUF ainsi que la création de Cégep International, aujourd'hui intégrée à la Fédération des Cégeps. La tendance des établissements d'enseignements au Québec vers l'internationalisation est palpable depuis le début des années 1990 et on remarque une évolution aujourd'hui, surtout dans la pratique. S'ajoute une évolution structurelle au sein des établissements telle que l'apparition de postes reliés à l'international dans les organigrammes ainsi que de bureaux internationaux indépendants.

Au Québec, dans les années 90 la priorité est davantage mise sur le recrutement des étudiants internationaux, surtout des cycles supérieurs, et les universités assistent à une diversification des pays partenaires et dont sont originaires les étudiants. (CSE, 1992) Dans un mémoire d'Isabelle Poupart publié en 2006 aux presses de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'auteure confirme qu'à cette époque, « plusieurs universités ont compris qu'augmenter la mobilité de leurs étudiants aurait pour conséquence d'accroître leur niveau d'internationalisation. C'est ainsi, qu'au cours de la fin des années 90 et au début des années 2000, la mobilité des étudiants universitaires a connu une popularité sans précédent. » (Poupart, 2006, p. 6) D'ailleurs, le CSE avait également publié en 1992 un avis destiné à la ministre visant à favoriser et à augmenter le nombre d'étudiants internationaux au sein des universités québécoises.

Mais c'est principalement depuis les années 2000 que l'internationalisation de l'enseignement supérieur est inscrite dans les priorités du gouvernement québécois souhaitant ainsi favoriser le positionnement des universités sur la scène internationale. En

2001 est adoptée une politique par le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) visant à stimuler l'internationalisation par le biais entre autres de l'augmentation de la participation des chercheurs québécois aux réseaux internationaux. (CSE, 2005) La politique instaurée dès 2002 par le MEQ, intitulée « Pour réussir l'internationalisation de l'éducation...Une stratégie mutuellement avantageuse », a fait ensuite émaner diverses mesures favorisant l'internationalisation des établissements. Notons entre autres les programmes disponibles permettant à certains étudiants étrangers, principalement de la France, d'obtenir l'exemption des frais de scolarité majorés, l'assouplissement des procédures et exigences reliées aux permis de séjours ainsi que les programmes de bourses destinés à la mobilité des étudiants à la fois entrante et sortante. Nous retrouvons dans cette politique du ministère quatre axes permettant de mesurer l'internationalisation des universités du Québec : l'internationalisation des programmes de formation, la mobilité des étudiants, l'exportation du savoir-faire et finalement le rayonnement du Québec à l'étranger. (MEQ, 2002) Le plus récent avis du CSE portant sur l'internationalisation fut publié en 2013 mais ne concernent toutefois que les collèges et cégeps.

Il est possible de noter une évolution, au cours des quatre dernières décennies, quant aux activités menées par les universités pour s'internationaliser tel que le développement de projets de coopération internationale, la création de chaire de recherches, les formations en ligne, l'émergence de campus à l'étranger, les programmes d'études à option multiculturelle, etc. (CSE 1992, CSE 2005, CSE 2013 et MEQ 2002) Il semblerait que les raisons expliquant cette évolution sont directement en lien avec les enjeux économiques actuels créés par le phénomène de la mondialisation. Une chercheuse québécoise active sur le sujet, Sophie Morin, exprime que le développement de stratégies d'internationalisation était au départ davantage volontaire et se voulait une réponse à des considérations politiques. Quant aux façons de mesurer l'internationalité des établissements, elle indique clairement dans une étude de 2007 que les nouvelles technologies devront être dorénavant prises en compte dans les études sur le sujet, tel que les campus numériques et les formations à distance. Elle arrive à la conclusion que les activités de formation à distance

deviennent un élément majeur dans la redéfinition de l'enseignement traditionnel et ce, comme outil de développement économique d'un état. (Morin, 2007)

Il apparaît ainsi qu'aujourd'hui, le Québec ne semble pas avoir mis à jour sa stratégie, ses définitions et son positionnement. Dans une allocution de 2013 au premier ministre et au ministre de l'enseignement supérieur, M. Robert Proulx, à ce moment recteur de l'UQAM, apporte des recommandations en ces temps où le Québec subissait des coupures notables et s'interroge sur l'avenir des universités et de leur mode de financement. « Ce dont nous avons besoin, au Québec, c'est une politique qui prenne clairement appui sur la dynamique éducative et scientifique interne des universités et non sur des facteurs externes souvent temporaires définissant un *marché* pour l'université. Une politique québécoise qui renforce notre réseau universitaire afin qu'il puisse rayonner à l'international et accueillir l'international ici en profitant de la force collective des établissements travaillant ensemble. » (Proulx, 2013, p. 7 et 8).

À la lumière des constats de cette revue, j'ai conclu qu'il pourrait y avoir lors de la collecte de données une corrélation entre les mesures prises par les gouvernements et l'accessibilité des données pour cette même période. En effet, les mesures et stratégies prises par les gouvernements pendant les années 2000 pourraient également se refléter à travers une augmentation considérable des activités d'internationalisation des universités, notamment le nombre d'étudiants en mobilité et ce, en ce qui a trait principalement aux universités québécoises. En effet, lors de ma recherche, je n'ai repéré que très peu d'informations concernant les établissements francophones hors Québec. Bien que plusieurs recherches, études et chaires se concentrent sur les minorités linguistiques au Canada, tel que la francophonie hors Québec, peu d'ouvrages ont été destinés à établir un portrait de l'internationalisation des universités en isolant la variable de la francophonie. Ainsi, cela laisse supposer qu'il sera difficile de retracer des données.

4.4. Les recherches sur le sujet

Cette section du chapitre a pour but de vérifier si l'on mentionne dans les écrits un besoin de faire une synthèse statistique sur le sujet, permettant ensuite de mieux insérer ma démarche dans l'état actuel de la situation. Elle cherche aussi à observer les méthodologies utilisées dans les études ayant visées à établir un portrait de l'internationalisation des universités me permettant ensuite de guider ma démarche méthodologique.

Tel que mentionné auparavant, plusieurs auteurs se sont intéressés à l'internationalisation des universités et plusieurs aussi s'intéressent à la francophonie en général. Mais il est très difficile de trouver des ouvrages qui s'intéressent à la fois aux deux thèmes, tout en ayant pour objectif d'en représenter des caractéristiques précises à l'aide de données statistiques. Lors d'un séjour exploratoire à Paris quelques temps avant le début de mon stage, le RIMES a rencontré plusieurs acteurs de l'enseignement supérieur et de la francophonie, tel que l'OIF et l'Agence Campus France, qui ont exprimés de grands intérêts pour le projet évoquant un besoin de synthétiser les données. Car en effet, nous retrouvons dans la littérature plusieurs ouvrages, mais aucun ne semble fournir un produit tel que veut le faire le RIMES avec l'atlas.

Au Québec, l'un des premiers ouvrages s'intéressant à l'internationalisation est l'avis du CSE de 1992, tel que mentionné précédemment. Il est intéressant de constater que le document, qui était destiné à fournir un avis à la Ministre de l'éducation de l'époque, ne concerne que la mobilité étudiante et se concentre principalement sur le recrutement des étudiants internationaux. Le CSE a plus tard produit l'avis de 2005, cité précédemment, qui portait principalement sur la mobilité étudiante entrante et sortante, comme son prédécesseur de 1992. Les données figurant dans l'avis furent interprétées grâce à l'étude réalisée par Mélanie Julien, également publiée en 2005. Dans cette étude, Julien évoque des difficultés méthodologiques, entre autres quant aux divergences dans les données pour une même année entre les différentes sources, principalement en ce qui a trait aux nombre d'étudiants internationaux. Cette problématique de divergence des données est également

reprise dans un rapport de Roslyn Konin paru en 2012 et effectué pour le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce International (MAECI) portant sur l'impact économique de l'éducation internationale au Canada, ainsi que dans une publication de 2008 de la Conférence Régionale des Élus (CRÉ) de Montréal, dont l'étude portait sur la représentation de la mobilité étudiante internationale de la population montréalaise, donc de la mobilité sortante. Les auteurs recommandent d'ailleurs qu'à ce sujet « l'analyse des données sur la mobilité internationale doit tenir compte de la grande diversité des établissements d'enseignement et du profil de leur population étudiante. » (CRÉ de Montréal, 2008, p. 14)

Le mémoire d'Isabelle Poupart cité auparavant fut également fort intéressant pour le cadre de ma recherche. L'un des objectifs de sa recherche était d'établir un portrait de la mobilité étudiante universitaire via une étude de cas à l'UQAM. Une section entière porte sur les statistiques à l'échelle du Québec sur cette mobilité et elle indique clairement les obstacles inhérents dans l'établissement exhaustif d'un tel portrait. Elle affirme :

«Il est difficile, voire presque impossible, de dresser un portrait exact du phénomène de la mobilité internationale des étudiants et ce quel que soit l'endroit. Conséquemment, la comparaison entre les régions ou entre les universités d'une même région peut difficilement être faite avec précision. Deux raisons peuvent expliquer cette problématique: le caractère non universel du phénomène et le manque de suivi. Deuxièmement et malheureusement pour les chercheurs qui, comme nous, essayent d'obtenir des données antérieures sur le sujet, le recensement, fait par les diverses institutions (gouvernementales ou académiques) ou associations, ne regroupe pas les mêmes catégories de mobilité et n'est pas toujours fait de façon systématique. [...] Pour une personne externe, et parfois même de l'interne, la collecte de données relative à la mobilité internationale des étudiants d'une institution, d'une province ou d'un pays n'est pas une tâche simple et directe. Cette quête d'information pourrait être comparée à un labyrinthe dans lequel il est facile de se perdre.» (Poupart, 2006, p. 13 et 14)

La revue de ces principaux ouvrages permet d'observer que les recherches ont porté pour la plupart du temps que sur quelques-uns des indicateurs de l'internationalisation et non sur plusieurs à la fois. De plus, les auteurs ont pratiquement tous mentionné des obstacles quant à la collecte de données secondaires, principalement en ce qui concerne la mobilité

étudiante. Au niveau méthodologique, la plupart des auteurs ont utilisé des données provenant soit de Statistique Canada ou de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), et rarement les deux, dû semble-t-il à des divergences parfois trop élevées entre leurs données respectives. La revue des sources utilisées par les auteurs démontre que plusieurs des données ont été fournies directement par le MELS, le MEQ ou le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec (MESRS), selon l'époque, et ont été complétées par une collecte de données primaires via des enquêtes auprès des établissements.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait l'AUCC (Universités Canada) pour tous ses rapports concernant l'internationalisation : l'association a mené ses propres enquêtes. L'un des rapports les plus cités dans les ouvrages recensés est celui de Jane Knight, « Progression et promesses, rapport 2000 de l'AUCC sur l'internationalisation des universités canadiennes ». Mais, comme la plupart des documents de l'AUCC, le rapport regroupe les données de tous les établissements universitaires du Canada sans représenter distinctement ceux qui sont catégorisés comme étant francophones. Pour son enquête de 2014, l'AUCC a créé un sondage avec l'aide d'un comité consultatif qui portait sur cinq objets de recherches : la dimension globale de l'internationalisation des établissements; les partenariats et activités à l'étranger; la mobilité étudiante; l'enseignement, l'apprentissage et la participation du corps professoral et finalement la collaboration internationale en matière de recherche. Le sondage fut envoyé en mai 2014 à 97 établissements, l'AUCC a enregistré un taux de participation de 80% et le rapport, qui rassemble texte, données et cartographie, fut publié en fin d'année 2014. Il en va de même pour la production des avis du CSE. Par exemple pour celui de 2005, le CSE a réalisé une consultation auprès des établissements par le biais d'entrevues. Ces rapports sont très intéressants car bien qu'ils ne présentent pas de données isolées pour la francophonie ou le Québec, ils se rapprochent de ce que le RIMES souhaite réaliser avec le projet d'atlas. Ainsi, ces enquêtes pourraient être une source d'inspiration intéressante pour le RIMES.

À travers les publications recensées, la méthodologie de collecte de données auprès des établissements semble avoir été utilisée par presque tous les auteurs. Ainsi, j'ai conclu qu'il y avait bel et bien un besoin de mettre en commun et de synthétiser les données dans le domaine de l'internationalisation et de les joindre à celles de la francophonie, tel que le mentionnait le RIMES et les différentes personnes rencontrées lors du séjour à Paris. Déjà, il est possible de noter des difficultés méthodologiques quant à l'accessibilité des données tant au niveau de l'internationalisation que de la francophonie ainsi que des divergences entre les sources fournissant des données.

4.5. Constats

À la lumière des propos évoqués jusqu'à maintenant, il est possible de constater qu'il y a une évolution dans les façons de définir les trois notions présentées, que sont l'internationalisation, la francophonie et les universités. La revue littéraire permet de constater l'évolution des indicateurs mesurant ces objets de recherche. Ainsi pour l'internationalisation, il est possible d'émettre des constats sur quatre éléments : l'accessibilité des données, l'utilisation des données, les indicateurs de mesure et les méthodologies utilisées. En effet, nous pouvons déjà noter à ce stade des problématiques de définitions, des obstacles quant à l'accessibilité des données ainsi qu'un besoin de synthèse. Les indicateurs semblent intégrer aujourd'hui davantage d'activités qui permettent de mesurer si un établissement est internationalisé ou non. Aux indicateurs reliés à la mobilité étudiante des années 90, il faudrait ajouter aujourd'hui par exemple ceux reliés à la mobilité professorale et à l'évolution dans les réseaux et dans la technologie. Ainsi, il pourrait y avoir des divergences dans les variables des paramètres entre les différentes périodes étudiées, qui incluent les campus numériques, les formations à distance, les étudiants «extraterritoriaux», etc. Nous pouvons également déjà noter la présence de l'utilisation de collecte de données primaires dans les méthodologies des auteurs.

La revue littéraire permet également de noter un écart considérable sur les recherches portant sur l'internationalisation entre les universités québécoises et les universités de la

francophonie. Ainsi, il importe de se questionner sur les définitions mêmes de l'internationalisation ainsi que de la francophonie. Les différentes définitions de ces thèmes ne semblent plus à jour, ou du moins ne semblent pas intégrer complètement tous les aspects qui mériteraient d'être considérés à l'heure actuelle. Les différences entre l'existence et l'absence de données par rapport à certains angles de recherche pourraient être la conséquence d'une redéfinition dans la façon que s'est mesurée l'internationalité d'une université, ainsi que l'espace de la francophonie, à travers le temps.

Plusieurs auteurs mentionnent des obstacles quant à la collecte des données secondaires. Mon hypothèse ayant guidée ma démarche était telle que des données existent à travers les banques de données et les publications, mais qu'il serait sans doute nécessaire pour le RIMES de les compléter par une collecte de données auprès des établissements. Ma démarche allait donc chercher à confirmer ou à infirmer cette affirmation. Pour ce faire, il a fallu identifier les données disponibles et celles manquantes, évaluer les différentes méthodologies nécessaires à la collecte de données, mais aussi analyser les résultats produits par cette collecte. Ainsi, par le biais des résultats du projet, la démarche allait aider le RIMES dans la définition de ses objets de recherche qui permettront de préciser et cibler les données les plus pertinentes et que le groupe souhaite trouver et mettre en évidence. Jusqu'à maintenant, les notions définissant la nature des objets de la recherche ont été présentées. Ces notions m'ont permis de cibler les établissements de cette actuelle démarche, qui seront présentés dans le chapitre sur la méthodologie.

5. LA MÉTHODOLOGIE

Le mandat se voulant une démarche exploratoire, j'ai eu à utiliser plusieurs instruments de recherche et à les mettre en perspective. Effectuant la presque totalité de mon stage à distance, soit dans les locaux du campus de Longueuil, j'ai eu à être très autonome dans mes recherches et à rendre profitable le plus possible chaque rencontre avec le RIMES. Après avoir présenté et validé l'offre de service avec le mandant, j'ai profité de la première rencontre avec le RIMES pour évaluer les besoins et les attentes du groupe de chercheurs quant à la recherche que j'avais à effectuer. Cette première rencontre a permis de situer mes objets de recherche ainsi que le cadre dans lequel j'allais effectuer ma recension des écrits de ce présent rapport.

5.1. Le cadre de la recherche

Guidée par l'objectif ultime de la production d'un atlas et par le questionnement du RIMES soulevé au chapitre trois, la démarche actuelle pose la question suivante : est-il possible d'établir un portrait de l'internationalisation des établissements de l'enseignement supérieur au Québec et dans la francophonie canadienne hors Québec? Ainsi, pour répondre à cette question, il importe de répondre à celle-ci : quelles sont les sources à privilégier pour le faire ainsi que les données disponibles et manquantes pour définir ce portrait?

Les besoins du RIMES a permis d'abord de réduire les limites et de définir un cadre précis. Ainsi, ma recherche allait concerner toutes les universités du Québec, qu'elles soient francophones ou anglophones, ainsi que les établissements universitaires francophones hors Québec, le tout en incluant les hautes écoles et les instituts mais excluant les collèges et cégeps, n'étant pas considérés comme étant des universités. Pour le bien de la recherche, ces établissements universitaires furent ceux qui étaient membres de l'Association des universités de la francophonie canadienne (A UFC) ainsi que ceux reconnus par le MESRS, représentés dans le tableau 5.1 à la page suivante.

Tableau 5.1 Les cibles de la recherche

Universités et institutions membres de l'AUFC ²	Les universités du Québec reconnues par le MESRS ³
<ul style="list-style-type: none"> • Campus Saint Jean, Université de l'Alberta • Collège militaire Royal du Canada • Collège universitaire dominicain • Collège universitaire Glendon de l'Université York • Institut français de l'Université de Regina • Université de Hearst • Université de Moncton • Université de Saint-Boniface • Université de Sudbury • Université d'Ottawa • Université Laurentienne • Université Saint Paul • Université Sainte Anne • Université Simon Fraser 	<ul style="list-style-type: none"> • École des hautes études commerciales de Montréal • École nationale d'administration publique • École Polytechnique de Montréal • École de technologie supérieure • Institut national de la recherche scientifique • Télé-université • Université Bishop's • Université Concordia • Université Laval • Université de Montréal • Université McGill • Université de Sherbrooke • Université du Québec • Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue • Université du Québec à Chicoutimi • Université du Québec à Montréal • Université du Québec en Outaouais • Université du Québec à Rimouski • Université du Québec à Trois-Rivières

Les angles de recherche ont été établis avec le RIMES et portent sur six principales caractéristiques de l'internationalisation des universités utilisées dans le cadre de leur stratégie. Le groupe de chercheurs souhaitant pouvoir illustrer l'évolution à travers les années, ma recherche a porté sur quatre périodes. Ainsi, il fut décidé avec le RIMES que, pour les années 1990-1991 (automne 1990), 2000-2001 (automne 2000), 2010-2011 (automne 2010) et les données les plus récentes (2013, 2014 ou 2015 selon les disponibilités), la collecte allait porter sur:

- la mobilité étudiante entrante (étudiants internationaux);

² « L'AUFC regroupe 14 établissements d'enseignement universitaire répartis dans sept provinces canadiennes à l'extérieur du Québec et vise à bonifier la qualité et le rayonnement de l'apprentissage, de l'enseignement et de la recherche universitaires en langue française. » Depuis avril 2015, l'association est appelée Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et inclut des collèges canadiens, regroupant dorénavant 20 « établissements d'enseignement postsecondaires francophones ou bilingues ». (Site web de l'ACUFC)

³ La liste des établissements universitaires reconnus par le MESRS et leurs sites web respectifs sont disponibles sur le site web du MESRS.

- la mobilité étudiante sortante (les étudiants nationaux étudiant à l'étranger);
- l'origine des professeurs étrangers;
- la mobilité des professeurs;
- les recherches et collaborations internationales;
- les ententes et les partenariats interuniversitaires internationaux.

5.2. La démarche

Concrètement, la démarche utilisée se résume selon six étapes incluant les résultats à cibler et les activités pour les atteindre, le tout présenté au tableau 5.2. Pour chacune de ces étapes, des outils d'analyse ont été élaborés et identifiés dans le tableau comme étant des extrants. Les étapes ne sont pas subséquentes, elles pouvaient se réaliser parallèlement l'une à l'autre, selon les informations trouvées. Ces étapes donnèrent ensuite assez d'éléments concluants pour pouvoir évaluer les instruments de recherche à privilégier et émettre des recommandations au RIMES quant à la suite et la faisabilité du projet. Une première présentation des recherches a eu lieu le 27 février 2015 et a permis de valider les étapes et les outils ainsi que la poursuite des recherches. La présentation des résultats et des recommandations finales a eu lieu le 23 avril 2015 auprès du RIMES.

Tableau 5.2 La démarche en six étapes

ÉTAPE	EXTRANT ASSOCIÉ
<p>ÉTAPE 1 : Les données secondaires : banques de données</p> <p>1.1 Recenser les principales banques de données. 1.2 Relever les variables dans les calculs et comparer des données. 1.3 Choisir les sources à privilégier pour la collecte de données.</p>	<p>L'outil « comparaison des sources » dont le modèle utilisé est présenté en Annexe A.</p>
<p>ÉTAPE 2 : Les données secondaires : données publiées</p> <p>2.1 Faire un recensement des principales publications. 2.2 Relever les données et les variables.</p>	<p>L'outil « publications et ouvrages » dont le modèle utilisé est présenté en Annexe B.</p>

2.3 Identifier les publications les plus pertinentes.	
<p>ÉTAPE 3 : La collecte de données secondaires existantes</p> <p>3.1 Effectuer une collecte via les sources choisies et les publications. 3.2 Effectuer une collecte via les sites web des universités. 3.3 Identifier les données disponibles et manquantes.</p>	<p>Extrant 1: L’outil « récapitulatif des données » dont le modèle utilisé est présenté en Annexe C.</p> <p>Extrant 2: Un fichier présentant toutes les données brutes extraites de la collecte de données. Ce document n’est pas joint en annexe et a été fourni exclusivement au RIMES.</p>
<p>ÉTAPE 4 : La collecte de données secondaires auprès des acteurs concernés</p> <p>4.1 Cibler les organisations et instances appropriées. 4.2 Communiquer avec les ressources disponibles pour compléter les données.</p>	<p>L’outil « contacts et collaborations ». Ce document n’est pas joint en annexe et a été fourni exclusivement au RIMES.</p>
<p>ÉTAPE 5 : L’analyse des données secondaires</p> <p>5.1 Procéder à l’analyse des résultats de la collecte de données. 5.2 Évaluer les instruments utilisés.</p>	<p>Les constats figurant au chapitre sur l’analyse des résultats.</p>
<p>ÉTAPE 6 : La faisabilité du projet</p> <p>6.1 Créer une proposition d’échéancier des données à collecter. 6.2 Faire état des éléments de budget. 6.3 Évaluer la démarche.</p>	<p>Les recommandations qui figurent au chapitre sept.</p>

5.2.1. La collecte de données : les instruments utilisés

Dans un premier temps, les sources de données à privilégier furent identifiées. D’abord, les banques de données utilisées furent celles de l’Institut de la Statistique de l’UNESCO (ISU), de Statistiques Canada, de l’Institut de la Statistique du Québec, de CIC, des banques de données du MESRS et celles du Bureau de Coopération Interuniversitaire (BCI). Les ouvrages publiés par les acteurs de l’enseignement supérieur et de la francophonie, tel que l’AUF, l’AUGC, l’AUCC, le BCEI, le CSE ainsi que les différents sites web gouvernementaux tel que CIC, le Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion du Québec (MIDI), auparavant appelé Ministère de l’Immigration et des

Communautés Culturelles (MICC), et le MESRS (MELS ou MEQ selon l'année de recherche) ont été d'abord repérés pour ensuite explorer les études et les recherches sur le sujet, tel que les études de la CRÉ de Montréal et le mémoire de Poupart évoqué précédemment.

Les différentes sources étant ciblées, l'étape de la collecte fut entamée dans les banques de données et dans les publications ainsi qu'à travers les sites web des établissements en identifiant des documents et en repérant des données statistiques dans les sections dédiées aux activités internationales, le cas échéant. Les données disponibles furent ainsi identifiées permettant ensuite d'explorer la possibilité d'obtenir celles manquantes en communiquant avec les instances concernées. Le réseau des membres du RIMES a d'ailleurs été grandement utile pour entrer en contact avec plusieurs organisations. Des entretiens semi dirigés ont eu lieu avec divers acteurs dont l'ISU, la délégation du Québec à Bruxelles et des représentants des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), de Statistique Canada et de l'ODSEF lors d'un colloque organisé le 19 mars 2015 par l'ODSEF et l'AUF dans le cadre de la journée internationale de la francophonie. Les principaux constats de l'analyse des données secondaires, visant à répondre aux attentes énumérés précédemment, sont formulés dans le chapitre qui suit.

6. ANALYSE DES RÉSULTATS

L'abondance des données portant sur la mobilité étudiante ainsi que leur accessibilité dispersée à travers de multiples sources ont influencé et ainsi monopolisé une grande partie de ma recherche. En quatre mois, il ce fut un défi majeur que de pouvoir couvrir tous les thèmes. La contrainte de temps ne m'a pas permis de pouvoir effectuer des recherches sur tous les angles équitablement. Ainsi, la collecte fut concentrée principalement sur la mobilité étudiante et je n'ai pu que survoler les autres angles de recherche. Je n'ai également pu faire ressortir des données considérables concernant la mobilité des professeurs ainsi que sur les ententes internationales des universités. La disponibilité des données sur ces différents angles de recherche ne m'a permis que d'émettre certain constats. De plus, je me suis concentrée davantage sur les universités du Québec dont les données étaient beaucoup plus accessibles. Celles portant sur les universités francophones sont quasi inexistantes, si ce n'est que via l'AUFC (ACUFC) dont les personnes contactées n'ont malheureusement pu nous fournir davantage de données que celles déjà publiées dans un ouvrage seulement. Finalement, une des attentes du mandat était de fournir des suggestions quant à la façon de modéliser les données. Lors de la première présentation de mes recherches en février, j'ai pu proposer au RIMES quelques suggestions de cartes. Cependant, vu l'ampleur de la collecte de données qu'il y avait à effectuer, la recherche sur la modélisation des données a dû être écartée, obstacle discuté et validé avec le RIMES lors de cette même rencontre. Voici donc ci-après une présentation des outils que j'ai élaborés et utilisés pour analyser les résultats ainsi que les principaux constats qui en ont découlé.

6.1. Présentation des outils d'analyse

Pour recenser les résultats et permettre l'analyse présentée dans ce chapitre, j'ai regroupé les données collectées sous forme de tableau favorisant ainsi la visualisation et la comparaison. Ces tableaux sont les extraits de chacune des étapes énumérées précédemment et furent présentés au RIMES. Voici une description de chacun de ces outils d'analyse et leur utilité.

6.1.1. L’outil de comparaison des banques de données

Le modèle de cet outil figure en Annexe A du rapport et présente la liste des différentes banques de données recensées, le document complet fut remis exclusivement au RIMES. Le document a permis d’observer pour chacune des banques de données étudiées la disponibilité des données mais aussi les définitions ainsi que les variables utilisées. On peut ainsi observer grâce au document les divergences ou les convergences entre les différentes instances fournissant des données dans leur méthode de calcul. Cet outil fut davantage utile pour comparer les définitions de la notion « d’étudiant international » et celle de « mobilité étudiante ». Enfin, le document présente des recommandations quant à l’utilisation de chacune des banques de données dans le cadre de l’actuelle recherche, ainsi que les personnes ressources associées, le cas échéant.

6.1.2. L’outil de recension de données des publications et ouvrages

Cet outil fut utilisé pour la recension des ouvrages dont l’étude portait sur l’un ou plusieurs des angles de recherche. Le modèle, qui dévoile également la liste des publications recensées, est présenté en Annexe B de ce présent rapport. Le document complet fut exclusivement remis au RIMES. L’outil visait à présenter les objets de recherches, les variables utilisées par l’auteur et/ou l’organisation ainsi qu’à fournir des constats quant à une éventuelle utilisation du document et/ou des données présentées.

6.1.3. L’outil présentant le récapitulatif des données disponibles et manquantes

Les différentes données brutes collectées ont été regroupées dans des fichiers de format *excel* et remis exclusivement au RIMES. Ces fichiers sont organisés par angles de recherche ainsi que par année. Pour fin d’analyse et de présentation au mandant, un document fut conçu pour illustrer la disponibilité ou l’absence de données, selon l’angle de recherche. Ce document présente ainsi un récapitulatif de la disponibilité des données. Le

modèle utilisé est présenté en Annexe C de ce présent rapport, l'outil complet fut remis au RIMES seulement. Il fut divisé selon les deux cibles, soit les universités du Québec dans un premier temps et ensuite celles de la francophonie hors Québec. Ensuite sont présentées les données pour chacun des angles de recherches et divisées par année. Comme il y a davantage de données pour les angles concernant la mobilité étudiante, un tableau est associé à chacun des deux angles (mobilité entrante et mobilité sortante) pour chacune des années étudiées. Dans ces tableaux figurent d'abord l'état de l'accessibilité de l'angle pour l'année donnée en indiquant soit « complet » ou « incomplet ». Ensuite viennent l'identification des sources, les variables utilisées et les notes méthodologiques concernant entre autres la compilation et la possible utilisation des données. Les tableaux sont ensuite divisés en trois colonnes : les indicateurs de mesure associés à l'angle, l'accessibilité des données et une dernière colonne présentant la source de la donnée.

En ce qui concerne les autres angles de recherche, soit la mobilité et l'origine des professeurs, les recherches ainsi que les ententes internationales, la faible quantité des données n'a pas suffi à devoir les représenter en tableau. Les seules données disponibles, peu importe l'année, sont donc énumérées par le biais d'une liste. Il en va de même pour les universités francophones hors Québec dont la recherche n'a pu soulever qu'un infime nombre de données. Ces dernières ont donc été présentées sous forme de liste également, pour l'angle de recherche sur la mobilité étudiante seulement.

6.2. Constats des sources de données

La première étape de ma démarche a permis d'identifier les principales banques de données offrant des informations sur les angles de recherches. D'abord, il fut rapidement constaté que les banques de données offrant des informations sur les étudiants internationaux sont plus nombreuses. La liste des banques de données est énumérée en Annexe A mais pour favoriser la compréhension il est également possible de les regrouper selon l'angle de recherche pour laquelle des données sont disponibles, tel que présenté dans le tableau 6.1. Il est à noter que ces banques de données concernent la cible des universités et instituts du

Québec, aucune banque présentant des données isolant les établissements francophones hors Québec ne fut trouvée.

Tableau 6.1 Les banques de données associées aux angles de recherche

Angles de recherche	Banques de données associées pour lesquelles des données sont disponibles
Mobilité étudiante entrante (étudiants internationaux)	CIC, Institut de la Statistique du Québec, Statistique Canada, ISU, MESRS (GDEU) et BCI
Mobilité étudiante sortante	Statistique Canada, ISU, MESRS (GDEU)
Professeurs : origine	Statistique Canada, SYSPER (BCI)
Mobilité des professeurs	Aucune banque de données connue
Recherches	MESRS (SIRU)
Ententes et partenariats	Aucune banque de données connue

Force est de constater qu'il existe un plus grand nombre de banques de données en ce qui concerne la mobilité des étudiants. Ainsi, la comparaison des sources par le biais de l'outil présenté en Annexe A fut grandement utile pour émettre divers constats présentés aux deux sections suivantes.

6.2.1. Banques de données internationales

L'ISU présente des données statistiques sur tous les niveaux d'éducation dans le monde. Ces données proviennent d'un partenariat avec l'OCDE et Eurostat. Au pallier canadien, aucune donnée agrégée pour la province du Québec n'est disponible, information confirmée lors d'une rencontre avec le RIMES à l'ISU. Les données sont fournies par les pays hôtes à l'ISU, ainsi aucune données n'est disponible par établissement. Pour définir un étudiant international, l'ISU utilise la variable du diplôme, appelée « la mobilité de diplôme ». Plus précisément, il s'agit d'étudiant inscrit dans un programme d'étude menant à un grade ou une diplomation dans un pays étranger pour lequel il n'est pas citoyen. Ainsi, cette

définition limite la collecte de données qu'à un type de séjour. En effet, la mobilité étudiante se traduit par différents types de mobilité dont ceux de court-séjour, tel que les étudiants en stage ou en session d'études, qui ne sont pas comptabilisés. Donc, le centre de données de l'ISU ne fut pas une source privilégiée dans le cadre de mes recherches. Cependant, vu la portée internationale et le nombre considérable de données, l'utilisation de la banque de données de l'ISU pourrait être grandement intéressante pour une collecte de données à l'échelle internationale, soit au niveau canadien ou tout autre état de la Francophonie, dans le cadre du projet d'atlas du RIMES. D'ailleurs, la classification internationale de l'éducation ISCED (*International Standard Classification of Education*) érigée par l'UNESCO permet la comparaison des données entre pays.

6.2.2. Banques de données canadiennes

L'outil « comparaison des banques de données » présentent la liste des sources de données canadiennes étudiées et a permis d'observer les divergences ou convergence dans les variables utilisées par ces dernières pour calculer le nombre d'étudiant en mobilité au Québec. D'abord, en ce qui a trait à CIC, au MIDI et à l'Institut de la Statistique du Québec, les trois fournisseurs de données semblent utiliser la même définition. Celle-ci va comme suit : « résident temporaire autorisé légalement à étudier au Canada de façon temporaire. La plupart des étudiants étrangers doivent obtenir un permis d'études si leur formation dure plus de six mois. » (CIC, page consultée le 20 mars 2015) La variable utilisée est donc le permis d'étude. Cependant, comme les séjours de moins de six mois n'exigent pas de permis, ces sources ne fournissent pas d'informations sur les étudiants participant à des séjours plus courts. De plus, il s'avérait difficile de pouvoir distinguer les étudiants des collèges et des universités. Ces trois sources de données ne m'offraient pas un tableau assez inclusif de toute forme de mobilité dans le cadre de ma recherche. Ma collecte de données a donc exclus ces trois banques de données.

Finalement, ce sont les banques de données de Statistique Canada qui semblaient se rapprocher davantage des informations que nous cherchions à obtenir. Selon l'organisation,

les calculs des étudiants internationaux comprennent les étudiants au Canada qui détiennent un visa ou qui sont réfugiés mais qui n'ont pas de statut de résidence permanente au Canada. Les calculs incluent également ceux inscrits dans un programme d'une institution canadienne qui n'est pas située au Canada de même que les étudiants non canadiens qui étudient à distance. Le concept d'étudiants « internationaux » est différent de celui d'étudiants « étranger » qui incluent les étudiants résidents permanents. Ainsi, la principale variable est l'inscription et cela permet d'inclure toute forme de mobilité et même les étudiants à distance. En effet, il fut confirmé lors d'une discussion avec un représentant de Statistique Canada que la définition inclut les étudiants des campus outre-mer des établissements canadiens ainsi que ceux en formation à distance. Ces étudiants de ces deux catégories sont appelés « étudiants extraterritoriaux ».

Il fut intéressant de constater que les données entre l'ISU, CIC et Statistique Canada divergeaient parfois de façon assez nette. Cet écart fut d'ailleurs noté dans l'étude produite par Mélanie Julien en 2005, qui affirmait que malgré l'interprétation différente entre Statistique Canada et CIC, les données étaient davantage similaires, sauf pour le début des années 1990 et 2000 où elles divergeaient considérablement, qu'avec celles de l'ISU. En effet, toujours selon l'étude de Julien, pour l'année 2001, un écart de près de 20 000 étudiants fut noté entre les données de Statistique Canada et celles de l'ISU. Les divergences dans les données sont donc souvent dues à des divergences de définitions et donc, de méthodes de calcul. Pour toutes ces raisons, j'ai conclu que les données de Statistique Canada étaient davantage appropriées pour le type de recherche que veut mener le RIMES. Les données sont fiables car elles proviennent directement des établissements et les variables utilisées dans le calcul permettent de couvrir une plus grande proportion d'étudiants.

Mes recherches m'ont mené à trois autres banques de données qui ne sont pas accessibles au public. J'ai découvert d'abord le GDEU, le système de gestion des effectifs universitaires utilisé par les registraires et géré par le MESRS (appelé RECU dans les années 90), qui était l'une des principales sources de données des publications québécoises

énumérées dans la recension des écrits. Cette information allait me permettre de faire ressortir ces données secondaires par le biais des publications du MESRS (ou du MELS), dont les données provenaient du GDEU, lors de ma prochaine étape. Rapidement, j'ai pu constater que ces données allaient être fiables et de qualité pour le projet du RIMES, étant donné qu'elles proviennent des établissements et qu'elles incluent la variable « d'inscription » à leur calcul. Une discussion avec une conseillère aux affaires internationales du MESRS m'a confirmé que l'accès au GDEU n'est évidemment pas public, mais que le RIMES pourrait faire une demande officielle pour obtenir des données personnalisées.

Il existe également auprès du MESRS, le SIRU, qui est le Système d'information sur la recherche universitaire. L'accessibilité est la même que pour celle du GDEU, une demande officielle serait nécessaire. Diverses publications, dont les données proviennent du SIRU, ont cependant été trouvées et recensées dans l'outil de l'Annexe B, les constats figurant dans la section qui suit. Il s'agit de la seule banque de données trouvée sur l'angle concernant les recherches internationales des universités.

Troisièmement, au BCI existe deux banques de données, dont le Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) dont la banque de données n'est pas accessible en ligne. Le BCI gère également une banque de données des statistiques d'admission des collèges et universités. Chaque université ayant son mot de passe, j'ai pu accéder avec celui de l'UdeS. Plusieurs données peuvent être trouvées concernant les étudiants internationaux seulement mais, les données ne sont pas compilées. Il serait ainsi probablement possible pour le RIMES d'avoir accès au SYSPER via ces mêmes codes.

Finalement, l'outil de comparaison des banques de données a permis de confirmer la difficulté de retrouver des données pour la province du Québec. Cette méthode a également confirmé la problématique des divergences de données entre les sources fournissant des données qui semblent due aux différences dans les définitions des variables de calcul. J'ai également constaté qu'il existe très peu de synthèse statistique sur le sujet, voire aucune qui

inclut tous les angles de recherche. J'ai découvert l'existence de banques de données dont les données semblent fiables, mais qui ne sont pas accessibles au public. Elle a aussi permis de constater qu'aucune donnée isolant les établissements de la francophonie n'est disponible dans les banques de données. Selon le représentant de Statistique Canada avec qui j'ai échangé, certaines données concernant ces établissements francophones pourraient être trouvées dans les recensements 2006 et 2011. Cependant, elles ne sont pas nécessairement agrégées et n'ont pas été mises en ligne, le RIMES aurait à faire une demande officielle pour les obtenir. Ainsi, suite à la recherche des banques de données, celles sur les publications et à la collecte des données, j'ai pu identifier les données manquantes et demander un estimé à Statistique Canada qui fut présenté au RIMES.

6.2.3. Les publications et ouvrages

Les banques de données présentant des données incomplètes, il fut utile de procéder à l'étape suivante, soit le recensement de données publiées dans des ouvrages. Il fut recensé un peu plus de 40 publications dont la liste figure à l'outil de l'Annexe B. En effet, ce document affiche les publications parcourues et offre des recommandations sur l'utilisation de celles-ci en présentant les angles de recherches concernés ainsi que les variables utilisées. La recension des écrits présentée en chapitre quatre permettait déjà de noter des difficultés méthodologiques à travers les études publiées. Cette étape de ma démarche a permis de confirmer cette hypothèse. De plus, les universités francophones hors Québec sont une fois de plus exclues des constats qui suivent, dû à la quasi absence de données les concernant.

La conclusion principale à retirer de la recherche des études ayant visé à établir un portrait de la mobilité étudiante entrante au Québec est que les auteurs ont pratiquement tous utilisé les mêmes données secondaires. En général, ils ont d'abord utilisé les données publiées et disponibles en ligne du MESRS (ou du MELS), ainsi que celles que l'on retrouve dans les banques de données de Statistique Canada et parfois de CIC selon l'objet de la recherche. Les études reprennent aussi des données des publications du CSE de 1992 et de 2005, ainsi

que de l'ouvrage de la CREPUQ de 2006. Ainsi, il est très rare de trouver de nouvelles données. De plus, les auteurs ont presque tous complété leur portrait en effectuant une collecte de données primaires, soit par leur propre enquête, et très souvent par des données fournies exclusivement par le MESRS (ou le MELS), extraites du GDEU, à la demande des auteurs. C'est le cas pour la mobilité entrante seulement, les autres angles de recherches ont demandé un effort de recherche beaucoup plus ardu.

Les auteurs des ouvrages portant sur la mobilité sortante ont presque tous mentionné la difficulté d'établir un portrait dû à l'absence de synthèse sur le sujet et aux données extrêmement dispersés. Il semble ainsi beaucoup plus facile de recenser des étudiants internationaux que de retracer les étudiants ayant décidé de quitter le pays pour réaliser leurs études à l'étranger. Pour tenter d'établir un portrait de la mobilité sortante, la plupart des auteurs ont recensés les programmes de bourses permettant aux étudiants de réaliser une partie de leurs études à l'étranger. Il s'agit principalement des bourses du PBCSE du MELS et celui du Programme de bourses pour de courts séjours d'études universitaires du MESRS, de LOJIQ, du programme d'échange de la CREPUQ (BCI) et de certaines bourses provinciales ou fédérales. Les auteurs ont ainsi, malgré le biais que pouvait causer la compilation, additionner les totaux pour illustrer et ainsi estimer un nombre total. Lors de ma collecte de données, j'ai aussi recensé les données disponibles auprès du BCI et de LOJIQ que j'ai illustrées dans l'outil « récapitulatif des données ». Tout comme ces auteurs, je n'ai pu établir un portrait exhaustif de la situation.

En ce qui concerne les recherches à collaborations internationales, le MESRS a publié quelques ouvrages qui présentent des données intéressantes provenant du SIRU. De plus, il y a l'OST qui a publié des études présentant un bon nombre de données. Ce serait ainsi les deux principales organisations qui pourraient fournir quelques données au niveau de la recherche des universités, au Québec seulement. Pour l'angle concernant l'origine des professeurs, les seules publications trouvées présentant des statistiques à ce sujet furent des résultats d'enquêtes. Ce sont les publications du BCI présentant les résultats de l'EPE ainsi qu'un ouvrage de l'OST de 2000 qui offrent des données intéressantes mais incomplètes

dans le cadre de la recherche. Je n'ai pas trouvé d'ouvrages en provenance de d'autres organisations, tel que Statistique Canada, présentant des données sur cet angle précisément, ainsi que sur la mobilité des professeurs et les ententes des universités.

Ainsi, cette recension permet de dégager l'existence de données dans certaines études et d'évaluer leur pertinence dans le cadre de cette présente recherche. Le tout permet ainsi au RIMES d'identifier quelles sont les principales publications sur le sujet et celles qui s'avèrent être les plus pertinentes pour le projet. Le tableau 6.2 présente les principaux ouvrages, parmi ceux que j'ai recensés, offrant des données fiables et pertinentes, par angles de recherche et pour le territoire québécois. En effet, en ce qui concerne les universités francophones hors Québec, seule la publication de l'AUFC (ACUFC) présente quelques données et ce, pour la mobilité étudiante entrante seulement.

Tableau 6.2 Principaux ouvrages à privilégier selon l'angle de recherche

Angles de recherche	Ouvrages pour lesquelles des données sont disponibles
Mobilité étudiante entrante (étudiants internationaux)	CSE 1992, JULIEN 2005, VIAERSTRAETE 2007, données publiées en ligne sur le site web du MESRS (MELS)
Mobilité étudiante sortante	Données publiées et archives fournies par le BCI sur les échanges CREPUQ, les rapports annuels de LOJIQ, POUPART 2006, CRÉ 2004, CRÉ 2008
Professeurs : origine	Les données publiées de l'EPE du BCI, OST 2000
Mobilité des professeurs	Aucun ouvrage parmi ceux recensés
Recherches	Les trois publications du SIRU 2012 (MESRS et MDEIE), les deux publications de l'OST 2004 et 2013
Ententes et partenariats	Aucun ouvrage parmi ceux recensés

6.3. Constats de l'accessibilité des données

La collecte de données secondaires m'a permis d'identifier les données existantes et disponibles dans le moment. La collecte concernant la mobilité étudiante s'est faite à partir de la banque de donnée de Statistique Canada (mobilité entrante seulement), fut ensuite complétée par la recension des publications et finalement par la collecte directe auprès de personnes ressources. L'outil « récapitulatif des données », dont le modèle est présenté en Annexe C, a permis de constater que la plupart des données collectées se retrouvent dans des publications.

La recherche sur les autres angles m'ont permis de confirmer, tel que mentionné précédemment, la rareté, voire l'absence de données pour certains angles, principalement en ce qui a trait aux universités francophones hors Québec. L'outil me permet d'énumérer les constats qui suivent concernant les données existantes et manquantes.

6.3.1. Les principaux faits saillants des données secondaires

1. Quasi-absence de données pour la francophonie hors Québec

Je n'ai pu trouver aucune statistique disponible dans les banques de données portant sur l'un ou l'autre des angles de recherches concernant les établissements francophones hors Québec. Si quelques données et études portant sur la francophonie canadienne en général sont disponibles, pratiquement rien n'existe en termes de statistique mesurant l'internationalisation des universités francophones canadiennes. Quelques informations ont pu être trouvées dans la publication de l'AUFC, avec qui j'ai pu communiquer. Cependant, les données des enquêtes de l'AUFC n'ont malheureusement pu m'être partagées. L'Association a d'ailleurs démontré un intérêt quant au projet du RIMES et une collaboration pour une éventuelle enquête auprès des universités pourrait être évaluée. De plus, et tel que précisé auparavant, après avoir pris contact avec Statistique Canada, on m'a confirmé que des données pourraient être accessibles si le RIMES en fait une demande

officielle et ce, pour neuf des quatorze établissements francophones hors Québec ciblés par l'actuelle recherche. Les détails de cette demande ainsi que l'estimé fut remis au RIMES.

2. Abondance de données portant sur la mobilité étudiante entrante

C'est l'angle de recherche pour lequel j'ai pu relever le plus de données absolues. C'est pratiquement le seul angle qui ne nécessiterait peut-être pas de collecte de données primaires, si bien-sûr la collecte de données secondaires à travers les banques de données et les publications est réalisée de façon rigoureuse. Car en effet, la problématique réside dans l'utilisation de définitions différentes d'une source à l'autre, nécessitant ainsi une grande prudence lors de la compilation et la comparaison des données.

3. La mobilité étudiante sortante : des obstacles majeurs

La collecte de données a permis de confirmer les défis que représente la collecte de données sur la mobilité sortante, soit les étudiants nationaux qui étudient à l'étranger. Dans le cadre de ma recherche, je n'ai pu que relever les données des échanges de la CREPUQ (BCI) et ceux du rapport annuel 2013-2014 de LOJIQ. La problématique réside d'abord dans la nature même du type de séjour de ces étudiants. Certains sont en stage, d'autres en sessions d'études, certains peuvent avoir reçu deux bourses et sont ainsi comptabilisés comme étant « deux étudiants ». De plus, sont exclus des totaux les étudiants qui se sont inscrits dans une université à l'étranger mais qui n'ont reçu aucune bourse pour le faire. Comme le mentionnait la représentante rencontrée à l'ISU, il serait difficile de retracer ces étudiants même en parcourant les banques de données des pays hôtes car pour identifier la province de résidence de l'étudiant il faudrait connaître son adresse permanente. Il est ainsi très facile de se perdre à travers les données existantes portant sur cet angle et surtout, la collecte de données n'apporte qu'une estimation biaisée du nombre d'étudiants hors du pays.

4. Peu d'informations sur les professeurs

La collecte de données a permis de confirmer qu'il semble y avoir peu d'information statistique sur l'origine des professeurs. Quelques données sont existantes et elles le sont principalement grâce aux enquêtes du BCI mais ne couvrent pas toute la période étudiée. Concernant la mobilité des professeurs, je n'ai pu trouver de données à ce sujet. Une recherche plus approfondie, par exemple sur des programmes de bourses et d'échanges de chercheurs, permettrait peut-être de relever quelques données.

5. Plusieurs informations sur les recherches à collaborations internationales, mais le portrait demeure incomplet

Des données existent dans des publications mais ne couvrent pas toute la période étudiée, ne présentant pas un portrait complet de l'état actuel des collaborations internationales. Les principales sources de données sont les deux publications de l'OST et les trois du MESRS (via le SIRU). Il y a cependant rarement des détails portant sur la langue de la publication permettant ainsi de distinguer celles étant francophones.

6. Les ententes : sur les sites web des universités

Dans l'étude de Julien de 2005 il est possible de trouver la liste exhaustive des principales ententes de l'époque, mais il n'y a pas de données statistiques à ce sujet. Il serait cependant possible de recenser ces ententes, tel que l'a fait la CRÉ dans son ouvrage de 2008, via les sites web des universités qui souvent (mais pas toujours) présente la liste complète des pays et/ou des universités avec lesquels l'établissement a une ou des ententes. Cependant, il est difficile de trouver davantage de détails à l'aide de cette méthode seulement.

7. Une accessibilité des données évolutive dans le temps

Il fut possible de rassembler un nombre de données assez suffisant pour établir un portrait pratiquement complet de la mobilité étudiante entrante pour 1990 grâce exclusivement à l'avis du CSE de 1992. Pour cette décennie, très peu de données sont disponibles dans les banques de données et si elles existent, elles sont souvent archivées. Tout angle confondu, il existe ainsi davantage de données pour 2010, que pour les années précédentes. En ce qui concerne les données les plus récentes, elles sont plus difficiles à trouver car elles sont soit provisoires ou pas encore publiées mais pourraient donc être accessibles dans le futur.

8. Des données disponibles surtout à l'échelle « pays »

Lors de mes recherches, il était beaucoup plus facile de trouver des données représentant l'ensemble d'un pays que celles portant exclusivement sur un territoire et/ou une population en minorité linguistique. Plusieurs données sont disponibles pour l'ensemble des universités du Canada, mais une recherche ardue est nécessaire pour distinguer celles qui ne concernent qu'un territoire ou une population ciblée. Je pense entre autres à Statistique Canada, à CIC, à l'AUCC et au BCEI qui offrent une panoplie de données mais à l'échelle canadienne seulement, et pas nécessairement en lien avec les établissements mêmes.

À l'échelle internationale, les banques de données de l'UNESCO, l'*Institute for International Education* (IIE) aux États-Unis, via la banque de données Open Doors ainsi que leur projet Atlas, présentent également des données, mais à l'échelle «pays» et surtout en lien avec la mobilité étudiante internationale. Il existe plusieurs études, plusieurs faits saillants, plusieurs statistiques et plusieurs cartes qui présentent les flux migratoires auprès de l'ISU ou du British Council entre autres. Ainsi, force est de constater qu'il serait beaucoup plus facile pour le RIMES que de cibler des pays dits de la Francophonie, dont les données figureraient sans doute dans les banques de données internationales. Une recherche beaucoup plus rigoureuse et approfondie devra être nécessaire pour collecter des données d'une nation, telle que la Wallonie par exemple ou le Québec, car les données

risquent de ne figurer que dans des banques de données ou publications à l'échelle nationale, voire même régionale.

6.3.2. Les données primaires : essentielles pour certains angles

Les résultats de ma collecte de données secondaires confirment partiellement mon hypothèse étant que le RIMES devra compléter sa recherche par une collecte de données primaires auprès des établissements. En effet, en ce qui concerne les étudiants internationaux, ma collecte me permet de conclure que le portrait des établissements québécois pourrait fort probablement être complété par une recherche des données existantes seulement. Cependant, il en va autrement pour tous les autres angles de recherches, établissements québécois et francophones hors Québec confondus.

6.4. Constats de la démarche

Chacun des instruments de recherche utilisés a occasionné son lot de contraintes et de défis, mais certains ont eu plusieurs avantages. Nous avons vu qu'il existe quelques banques de données permettant d'offrir des informations sur les différents angles de recherche. Le constat est tel qu'il existe une abondance de données pour la mobilité étudiante, entrante surtout, mais que la divergence des données amènent un obstacle de taille. La démarche a permis de confirmer que dans le cadre de la recherche et pour obtenir des données du Québec, il sera nécessaire de faire des choix de méthodologie selon l'angle de recherche.

D'abord, en ce qui concerne les recherches dans les banques de données, le principal avantage est que des données sont facilement accessibles via les centres de données. Le problème réside dans la disponibilité et l'accessibilité des données pertinentes à la recherche, dans l'interprétation de ces dernières et de l'utilisation que l'on veut en faire après. En effet, les banques de données ne nous ont pas offert autant de données que nous l'avions souhaité. Nous avons vus que les organismes fournisseurs de données n'utilisent

pas les mêmes variables pour définir un étudiant international, par exemple, ce qui pourrait causer des biais lors de la comparaison et de la compilation de données.

La recension des publications est une méthode qui a apporté plusieurs bénéfices à la recherche. Non seulement elle a pu permettre d'établir un portrait, quoique non exhaustif, de la recherche actuelle sur le sujet, mais elle a surtout permis d'observer les méthodologies utilisées par les différents auteurs pour établir ce portrait. La difficulté produite par la collecte de données dans les publications est la comparaison des résultats, car les auteurs n'ont pas utilisés les mêmes variables ni les mêmes sources lors de leur collecte de données. Pour permettre une comparaison des données, il faut cibler des ouvrages ayant utilisé les mêmes variables et pour cela, il faut comparer les méthodologies utilisées. Ce travail est nécessaire mais excessivement long et se déroule sur plusieurs semaines.

Parcourir les sites web des universités à la recherche de données ne fut pas une méthode très fructueuse. Non seulement il est très long de parcourir toutes les sections mais en plus la quantité et la qualité des données n'étaient pas suffisantes dans le cadre de cette recherche. Il ne s'agit pour la plupart du temps que de chiffres arrondis et de faits saillants et non de statistiques absolues. Le seul des angles de recherches figurant sur presque tous les sites web est celui sur les ententes, via la liste des pays et/ou des établissements partenaires. J'ai donc rapidement écarté cette méthodologie pour tous les autres angles.

Je n'ai pas eu à collecter de données primaires via des sondages ou des enquêtes lors de mon stage. Cependant, les constats de la collecte de données secondaires m'amènent fortement à croire qu'il sera nécessaire de le faire. Ainsi, les communications que j'ai établies avec diverses instances et organisations pourront certainement favoriser le RIMES dans sa collecte de données. Certaines organisations furent moins collaboratives ou n'avaient tout simplement pas de données à fournir mais d'autres se sont montrées très ouvertes et intéressées par le projet. Ces constats permettent d'établir des recommandations au RIMES présentées dans le chapitre suivant.

7. RECOMMANDATIONS

Au regard des différentes étapes réalisées dans le cadre de la démarche utilisée, si le RIMES souhaite établir un portrait de l'internationalisation des universités québécoises et celles de la francophonie hors Québec, je suggère les éléments figurant à la section 7.1. C'est à la section 7.2 que je propose des recommandations au RIMES quant à la faisabilité de l'atlas, en termes de démarche à utiliser.

7.1. La faisabilité du projet

À la question soulevée au chapitre sur la méthodologie, l'analyse des résultats de ma démarche m'amène à conclure qu'il est possible de réaliser un portrait statistique de l'internationalisation des universités québécoises et francophones hors Québec mais, cela nécessitera un rigoureux travail de recherche. Ma démarche permet de répondre à la question sous-jacente : quelles sont les sources à privilégier pour le faire ainsi que les données disponibles et manquantes pour définir ce portrait?

7.1.1. Les instruments de recherche à utiliser

Pour illustrer ce portrait par le biais d'un atlas, le RIMES doit trouver des données absolues. Il sera nécessaire ainsi d'allier une collecte de données secondaires avec une collecte de données primaires. Si le RIMES souhaite établir un portrait statistique de l'internationalisation des universités québécoises et francophones hors Québec, à la lueur des résultats de ma démarche, j'é mets les recommandations qui suivent sur les sources de données à privilégier pour chacun des objets de la recherche.

Universités québécoises : les sources de données et leurs limites

Mobilité étudiante entrante (étudiant internationaux)

- La banque de données de Statistique Canada (CANSIM);

- Les publications, disponibles sur le site web, des données statistiques du MESRS;
- Collaborer avec le CSE et/ou le MESRS et avoir accès aux données du GDEU.

Les données pourraient être complétées que par l'utilisation de données secondaires. Mais, il se pourrait qu'il manque certaines données pour établir un portrait par établissement tel que souhaite faire le RIMES, par exemple le nombre total d'étudiants internationaux agrégés par établissement et selon certaines variables choisies, tel que les cycles ou programmes d'études. Au besoin et selon les données disponibles auprès des instances, surtout via le GDEU, il pourrait être nécessaire de compléter par une collecte de données primaires auprès des établissements. Cela permettrait de préciser des informations qui ne furent pas disponibles auprès du GDEU, par exemple, ou de confirmer certaines données. Ces informations pourraient être accessibles via les registraires.

Mobilité étudiante sortante :

- Additionner les participants des programmes de bourses (MELS et MESRS, LOJIQ, CREPUQ);
- Collaborer avec le CSE et/ou le MESRS et avoir accès aux données du GDEU;
- Compléter par une enquête auprès des établissements.

Tel que mentionné précédemment, la limite des données sur les programmes de bourses réside dans la nature des types de séjours qui diffère souvent d'un programme à l'autre, ce qui complique ensuite la comparaison des données. De plus, la variable de calcul peut également différer et engendrer des résultats biaisés. Bien que le GDEU pourrait contenir certaines données sur ces étudiants nationaux en mobilité, une enquête auprès des établissements permettrait, selon les données disponibles, de préciser certaines données et voire, de les agréger selon les variables choisies. Cette démarche, qui pourrait se réaliser auprès des registraires, permettrait de mieux cadrer le type d'information recherchée, de choisir la variable de calcul et ainsi de faire ressortir seulement les données qui sont pertinentes pour le projet du RIMES.

Mobilité professorale sortante :

- Principalement par une enquête auprès des établissements.

La démarche n'a pu retracer suffisamment de données pour proposer des sources de données fiables. Lors de mes recherches, j'ai supposé que certaines données existeraient peut-être dans des statistiques de programmes de mobilité pour chercheurs, tel que celui à l'AUF, mais je n'ai pu recenser ces programmes ni de statistiques à leur sujet. Ainsi, il semble qu'une enquête auprès des établissements pourrait permettre RIMES de trouver des informations sur la quantité et les motifs de séjours des professeurs en mobilité. Ces informations pourraient peut-être être disponibles auprès des départements qui gèrent les déplacements du personnel et/ou les programmes de mobilités, soit les départements responsables des ressources humaines ou, le cas échéant, les bureaux internationaux.

Origine des professeurs :

- Utiliser les données des enquêtes CREPUQ (EPE);
- Faire une demande spécialisée à Statistique Canada à l'aide de la demande et de l'estimé fourni;
- Collaborer avec l'OST;
- Compléter par une enquête auprès des établissements.

Bien qu'intéressantes vu la rareté des données à ce sujet, les données des enquêtes de la CREPUQ ne couvraient pas toutes les variables et les années étudiées de l'actuelle recherche. Les données de Statistique Canada permettront de n'obtenir qu'un aperçu de la situation globale des professeurs étrangers et dont les données sont regroupées par catégorie de minorités visibles et non par pays d'origine. Les documents de l'OST m'ont démontré qu'une certaine quantité de données pourraient être trouvées. Selon ces disponibilités, il semble qu'une enquête auprès des établissements pourrait être source de données. La difficulté résidera d'abord dans la définition d'un « professeur étranger » et ensuite dans la méthode pour retracer ces personnes : soit par sondage, soit dans les archives des ressources humaines lors de l'embauche de ces personnes mais, à ce niveau, certaines données pourraient être confidentielles.

Recherches et collaborations :

- Utiliser les données des publications de l'OST et du MESRS (SIRU);
- Collaborer avec le MESRS pour un accès aux données du SIRU;
- Collaborer avec l'OST;
- Pourrait devoir être complété par une enquête auprès des établissements.

Tel qu'exprimé dans l'analyse des résultats, les données recensées furent trouvées exclusivement dans des publications du MESRS et de l'OST. Une collaboration auprès de ces instances pourrait sans doute permettre de compléter certaines données mais selon les variables choisies et la portée de la recherche, une enquête auprès des établissements pourrait permettre de préciser entre autres la nature des collaborations. De plus, comme le RIMES souhaite initier une recherche portant sur la francophonie, selon les informations trouvées, une enquête permettrait également de préciser les langues utilisées lors des collaborations interuniversitaire (la langue de travail, la langue de publication, etc.) pour ainsi en dresser un portrait qui puisse être illustré éventuellement dans un atlas. Ce type de données pourraient être disponibles auprès des divers instances de recherche des universités tel que les réseaux, les groupes, les chaires, les centres, etc. Une collaboration avec l'OST permettrait sans doute de mieux repérer des instances d'abord et d'en retirer quelques données secondaires pertinentes.

Ententes et partenariats :

- Les sites web des universités présentent pour la plupart du temps la liste, mais n'offrent pas de détails;
- Collaborer avec l'OST;
- Compléter par une enquête auprès des établissements.

Si le RIMES souhaite établir un portrait de la dynamique des échanges interuniversités, les données existantes ne sont pas suffisantes. L'objectif de collaborer avec l'OST est sensiblement le même que celui pour les « recherches et collaborations », qui serait de repérer les organisations partenaires des universités. Mais comme les ententes internationales des universités ne concernent pas seulement les réseaux de recherches, une enquête auprès des universités permettraient de connaître la nature des diverses ententes, dont les cotutelles, les ententes de mobilité, etc. Malgré que les sites web présentent parfois

la liste des pays et/ou des universités partenaires, il y a rarement d'information sur la nature des ententes et si elles sont toujours actives. Ces informations pourraient être trouvées auprès des bureaux internationaux et/ou des départements responsables du développement et qui gèrent la négociation de protocole d'ententes à l'international.

Universités francophones hors Québec, membres de l'AUFC (ACUFC)

En ce qui concerne ces établissements, étant donnée la quasi absence de données statistiques à leur sujet je suggère les éléments suivants pour tous les angles de recherches:

- Faire une demande spécialisée à Statistique Canada permettant de dégager certaines données à l'aide de la demande et de l'estimé fourni;
- Compléter par une enquête auprès des établissements et ce, en collaboration avec l'AUFC (ACUFC) selon les possibilités.

Les données de Statistique Canada permettraient de dégager certaines données en ce qui a trait aux nombre d'étudiants internationaux par établissement mais ce, que pour neuf des quatorze établissements membres de l'AUFC. L'estimé fourni exclusivement au RIMES ainsi que l'outil « récapitulatif des données » permettent de connaître les données disponibles et celles manquantes. Dû à cette quasi absence de données secondaires, je suggère fortement d'utiliser une méthode de collecte de données primaires auprès des établissements pour d'une part, compléter les données sur les étudiants internationaux, et trouver l'entièreté des données concernant tous les autres angles de recherche. Les contacts établis avec l'AUFC permettent de supposer qu'une collaboration serait utile pour réaliser cette enquête.

7.1.2. Échéancier de la collecte de données

En utilisant la présente démarche, un estimé de l'échéancier de collecte de données est présenté au tableau 7.1.

Tableau 7.1 Échéancier de la collecte de données

Estimation	Données disponibles
À court terme (1 à 3 mois)	Données secondaires existantes: les éléments figurant au récapitulatif des données.
À moyen terme (3 à 5 mois)	Données secondaires fournies par les organisations: les données obtenues via des demandes spécialisées à Statistique Canada et/ou au MESRS (GDEU), incluant la compilation de ces données. Les données obtenues via des collaborations avec le MESRS (MELS), le CSE, l'OST et l'AUFC, entre autres.
À long terme (5 mois à 1 an)	Données primaires : les données manquantes lors de la collecte de données secondaires devront être obtenues par une enquête auprès des établissements. Cette période inclut la création de l'outil privilégié pour ce faire, tel un questionnaire, la distribution de l'outil, la compilation et l'analyse des résultats. Essentiellement, et selon les données obtenues à moyen terme, cette enquête ciblerait d'une part les universités du Québec et viserait à obtenir des données sur la mobilité des professeurs, sur les recherches et collaborations ainsi que sur les ententes. Elle ciblerait également les universités francophones hors Québec et viserait à obtenir des données sur tous les angles.

7.1.3. Éléments à considérer dans un budget pro forma

Il est possible d'évaluer les besoins en temps et en ressources humaines en comparant la durée et la quantité de résultats produits au cours du mandat. Mon stage fut d'une durée de 15 semaines et m'a permis de réaliser seulement un survol des données disponibles. Ainsi, pour réaliser une recherche approfondie et compléter un portrait, j'estime que cela nécessiterait plus ou moins un an. Il faudra ainsi considérer un budget pour des ressources humaines, voire un coordonnateur de recherche et au moins un assistant. Étant donné que le RIMES souhaite illustrer les compilations réalisées par les professionnels de recherche à l'aide de cartes et de graphiques, un budget associé à la réalisation de ces produits sera évidemment nécessaire. Des collaborations pourraient limiter ces frais. L'éventuel achat de données, auprès de Statistique Canada entre autres, sera également à considérer. De plus, vu la dimension internationale du projet, des déplacements à l'étranger doivent être planifiés dans le but d'obtenir des données auprès d'instances hors du pays mais aussi pour d'éventuelles participations à des rencontres et à des événements internationaux pertinents.

Finalement, la présentation des recherches, incluant l'organisation de colloques par exemple ainsi que des publications papiers ou électroniques, devraient être considérés également dans le budget, selon les intentions du RIMES.

7.1.4. Contacts et collaborations

L'outil « contacts et collaborations » est le fruit des communications que j'ai établies avec diverses instances au cours du mandat. Cet outil n'est pas en annexe et fut fourni exclusivement au RIMES dans le but de préserver la confidentialité des coordonnées qui m'ont été généreusement fournies. L'outil indique qui a été consulté et pourquoi, quelles sont les suites à donner et fourni ensuite les coordonnées de chacun. En résumé, l'outil permet de résumer d'éventuelles actions à entreprendre par le RIMES :

- Établir une future collaboration avec l'AUFC;
- Faire une demande officielle au MESRS d'accès au GDEU et au SIRU;
- Faire une demande de données spécialisées auprès de Statistique Canada et/ou modifier la demande et/ou établir une collaboration avec l'organisme;
- Évaluer avec le BCI la possibilité d'accéder au SYSPER;
- Poursuivre la collaboration avec l'ODSEF;
- Poursuivre les communications avec l'ISU, dans le but d'établir des possibilités de collaborations selon les nations et états ciblés de l'atlas.

Dans la poursuite du travail de collecte, d'autres acteurs qui n'ont pas été consultés au cours de mon mandat pourraient être grandement utiles tel que l'OST pour l'angle concernant les recherches et partenariats, et l'AUCC (Universités Canada) en vue d'en apprendre davantage sur leurs méthodologies utilisées lors des enquêtes, les défis rencontrés et/ou pour développer une collaboration.

7.2. Le projet d'atlas : la faisabilité et les défis

La démarche utilisée a permis de répondre aux attentes qui furent établies en début de mandat. Une fois adaptée, elle pourrait être utilisée à plus large spectre et être utile dans toutes les étapes reliées à la collecte de données du projet d'atlas. Ainsi, malgré les

différents obstacles relevés, il n'est pas impossible de réaliser ce projet, car les données existent. Il s'agira de trouver ces données secondaires, de comprendre comment et par qui elles ont été collectées afin d'évaluer leur validité pour ensuite entreprendre une démarche permettant de les compiler, de les agréger et de les interpréter en complétant le tout fort probablement, par une collecte de données primaires. Les résultats du mandat permettent d'identifier quelques défis qu'aura le RIMES lors de la collecte de données secondaires. Pour les relever il devra avant tout bien définir les objets de son cadre conceptuel soit, l'internationalisation, les universités et l'espace de la francophonie mais aussi chacun des paramètres de recherche.

Tout d'abord, en ce qui concerne les données existantes et qui sont abondantes, le défi sera de pouvoir collecter un bon nombre de données qui seront comparables entre elles. Car la principale problématique réside dans l'interprétation et les définitions des paramètres utilisés par les différents fournisseurs de données. Cet obstacle est davantage présent en ce qui concerne la mobilité étudiante. Le RIMES devra donc dans un premier temps déterminer l'orientation que prendra cette recherche selon les types de mobilité étudiante. La première orientation, et la plus envisageable à mon avis, serait d'étudier seulement la mobilité des étudiants inscrits dans les établissements ciblés par la recherche, incluant les séjours de courte durée tel que les stages et les semestres d'études. À la lueur des résultats de la démarche, il semble que des données sont davantage accessibles via entre autres les programmes d'échanges. Mais si le RIMES choisi d'inclure dans ses recherches les étudiants en mobilité « individuelle », soit ceux qui décident de quitter un pays et de s'installer à l'étranger pour y étudier, cela impliquerait de repérer ces personnes, qui souvent ne laissent pas de traces, et nécessiterait ainsi un travail plus ardu. Étant donné que le bien-fondé du projet est d'illustrer la dynamique des universités, je suggère que le RIMES prenne une décision en fonction de ce qui représentera davantage une dynamique d'échange entre ces dernières.

Cependant, le choix d'illustrer les universités plutôt qu'un pays dans son ensemble engendre des difficultés au niveau des sources de données secondaires, car les banques de

données internationales, tel que celle de l'ISU, présentent rarement des données agrégées par établissement. L'une des difficultés sera donc de collecter des données qui risquent de se trouver à travers des sources de données à l'échelle nationale ou voire même régionale. L'ISU présente un éventail de données existantes et compilées, il serait donc d'un grand intérêt de pouvoir les utiliser. Mais, pour pouvoir être comparées, les sources privilégiées des différentes nations étudiées devront utiliser des variables similaires à celles de l'ISU. Le RIMES pourrait ainsi tenter de cibler davantage des pays, que des nations ou des territoires. Ainsi, dans sa définition de la «francophonie», si le RIMES souhaite avoir accès à davantage de données secondaires, il serait plus facile d'utiliser une approche «pays». Dans tous les cas, l'outil principal du RIMES pour remédier à cette situation sera d'effectuer une enquête directement auprès des établissements pour compléter le portrait, si trop peu de données secondaires sont trouvées.

Un autre défi sera de pallier à la problématique d'absence de données pour certains angles et donc, de collecter des données en nombre suffisant. En plus de diversifier ses sources, de réaliser des enquêtes auprès des établissements et de rechercher des collaborations avec des organisations susceptibles de fournir des données, d'autres avenues sont possibles. En effet, l'une d'elles réside dans la manière d'illustrer le propos étudié. Ainsi, une avenue intéressante pour le RIMES dans l'illustration des dynamiques des universités serait de réaliser une revue des politiques mises en place à une époque donnée. Cela permet d'observer quels ont été les indicateurs utilisés pour établir des stratégies d'internationalisation, ces derniers s'étant avérés être révélateurs quant à l'accessibilité des données lors de mes recherches. Ainsi, pour illustrer le tout dans un atlas, le RIMES pourrait décider de présenter le comportement des universités, dans les espaces souhaités, pour chacune des périodes étudiées en fonction du ou des indicateurs présents lors de cette dite période. Par exemple, pour illustrer la dynamique d'internationalisation des universités pendant les années 90, le RIMES pourrait le faire en représentant les échanges et le recrutement d'étudiants internationaux. Les cartes illustrant les années suivantes incluraient graduellement les autres angles de recherches, selon les données. De cette façon, et à la lueur des résultats de la recherche, cela permet de supposer que l'absence de données par

rapport à un certain indicateur ne représente pas une problématique, mais indique peut-être plutôt que cet indicateur ne figurait pas, ou n'était pas représentatif de cette période. Ainsi, en ce qui a trait à la représentation graphique, plusieurs avenues seraient possibles pour le RIMES. Par exemple, il pourrait y avoir des cartes thématiques qui démontrent l'évolution quant à la définition du phénomène ainsi que les corrélations entre l'accessibilité des données et les orientations prises par les gouvernements en place. Selon le cadre conceptuel qui sera établi, le RIMES pourrait aussi présenter davantage l'évolution dans le temps des technologies et inclure de nouvelles variables de l'internationalisation tel que les campus numériques des établissements et les formations à distance.

Ainsi, la faisabilité du projet résidera dans la manière dont l'objet de recherche sera défini. Le RIMES devra préciser ce qu'il souhaite illustrer pour ensuite identifier les sources de données qui utilisent des variables similaires. Le groupe de chercheurs devra également bien s'entourer et collaborer avec des experts en recherche, en statistiques et en cartographie.

7.3. Les suites

À l'issue de ce mandat, le RIMES possède davantage d'outil alimentant sa réflexion et lui permettant de définir les paramètres de la recherche qui constitueront le cadre conceptuel du projet d'atlas ainsi que la démarche méthodologique à entreprendre pour collecter les données. La démarche entreprise a également permis d'établir des contacts avec des organisations susceptibles de posséder et/ou de fournir des données. Ainsi, le RIMES doit maintenant produire un document qui servira à présenter le projet à des bailleurs de fonds et/ou d'éventuel partenaire. Le document qui sera dans un premier temps fourni à l'AUF, devra présenter entre autres le bien-fondé du projet, le cadre conceptuel et les définitions des paramètres, les méthodologies, les possibilités de partenariat ainsi qu'un échéancier et un budget réaliste. Le présent rapport pourra être complémentaire et présenté en annexe, en entier ou partiellement selon les besoins du RIMES.

8. CONCLUSION

8.1. Bilan du mandat

Les attentes énumérées précédemment lors de la description du mandat ont été répondues. En effet, les résultats qui ont découlés du mandat permettront au RIMES de mieux évaluer les paramètres, le temps et les ressources nécessaires pour produire les études qui seront illustrées dans l'atlas. La démarche utilisée a présenté assez de résultats concluants pour être reprise à nouveau dans le cadre de recherches futures et les données brutes collectées pourraient servir lors de l'étape de la cartographie. La démarche a permis d'identifier plusieurs éléments quant à la faisabilité d'établir un portrait de l'internationalisation des universités québécoises et francophones hors Québec, ainsi que sur la faisabilité du projet ultime, celui de la production d'un d'atlas. De ces résultats, j'ai pu faire ressortir divers constats qui ont confirmé certaines hypothèses de départ énumérées auparavant dans la recension des écrits. En effet, il est confirmé qu'il existe déjà plusieurs données sur l'internationalisation des universités mais qu'elles sont dispersées à travers différentes sources et qu'il n'existe pas de synthèse portant sur tous les angles de recherche. Les résultats permettent de faire ressortir l'existence et l'absence de données selon chacun des thèmes abordés et d'établir un portrait de la disponibilité de ces données. Les différents tests de méthodologies de collecte de données ont permis d'évaluer la démarche et de proposer des sources à privilégier ainsi qu'un échéancier et des éléments devant être considérés dans le budget à définir. Cette démarche a permis de confirmer que des données secondaires sont existantes mais que, pour la plupart des angles de recherche, une collecte de données primaires auprès des établissements sera essentielle.

La contrainte de temps et l'ampleur de la recherche ne m'a pas permis d'effectuer un travail de recherche qui puisse être exhaustif. Il fut difficile de ne pas se perdre à travers le lot de données dispersées pour chacun des angles de recherche et les indicateurs qui leur étaient associés. Ainsi, en regard à ces obstacles, je crois que dans l'avenir si un portrait doit être établi, il serait nécessaire de se pencher sur un objet et un angle de recherche à la fois.

Toutefois, je considère que la recherche fut davantage approfondie pour pouvoir émettre les constats et les recommandations énumérés.

Finalement, à la lueur des résultats du mandat ainsi que de l'état actuel de la recherche sur le sujet, je crois fortement que le RIMES devrait poursuivre son projet. En illustrant concrètement l'évolution des comportements des universités de la francophonie dans les espaces globalisés à travers les décennies par le biais de données statistiques, l'atlas permettra de combler un besoin réel de synthétisation de ces phénomènes, dans la revue littéraire. Il pourrait également devenir un outil considérable pour les acteurs de l'enseignement supérieur en alimentant la réflexion quant aux différentes actions à entreprendre afin de se positionner dans ces espaces.

8.2. Bilan du stage

Le projet de stage m'a permis d'utiliser et de mettre en pratique plusieurs des notions apprises au cours de ma maîtrise. Les cours de management et de méthodologies furent très utiles pour la collecte de données et la résolution de problématique. Les différents cadres d'analyses utilisés entre autres dans les cours d'analyse de politiques et de gestion furent essentiels pour réaliser l'analyse de mes résultats. Enfin, le cours de consultation et d'intervention fut des plus importants pour guider ma démarche avec le mandant et réaliser le mandat. À titre plus personnel, ce stage m'a permis de m'investir dans un projet qui rejoignait grandement mes intérêts et mes objectifs de carrière, s'ajoutant parfaitement à mon parcours professionnel. D'ailleurs, la collaboration avec des chercheurs plus qu'inspirants, passionnés et reconnus dans leur milieu ainsi que les diverses rencontres me permettant d'élargir mon réseau m'ont ouvert de nouvelles portes. En effet, j'ai pu décrocher un poste dans une organisation œuvrant en internationalisation de l'enseignement supérieur pour lequel j'ai eu l'honneur d'être recommandée par le RIMES. Je suis ainsi heureuse de poursuivre mon engagement dans ce domaine et espère avoir la chance de collaborer à nouveau avec le RIMES, l'AUF et l'UdeS dans un avenir prochain.

9. BIBLIOGRAPHIE

AGENCE CAMPUS FRANCE (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de Campus France, Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale*, France, [en ligne], <http://www.campusfrance.org/>

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de l'Agence Universitaire de la Francophonie*, Montréal, Canada, [en ligne], <http://www.auf.org/>

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE (2014). *Rapport d'activités 2013-2014*, Ottawa, Canada, ACUFC, [en ligne], http://www.acufe.ca/uploads/files/rapport_activites_AUFC_2013-2014.pdf (Page consultée le 1^{er} juin 2015).

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE (Page consultée le 1^{er} juin 2015). *Liste des membres de l'ACUFC*, Ottawa, Canada, ACUFC, [en ligne], <http://www.acufe.ca/liste-des-membres>

BOND, Sheryl et Jean-Pierre LEMASSON (1999). *Un nouveau monde du savoir : les universités canadiennes et la mondialisation*, Ottawa, Canada, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), 340 p.

BRANDENBURG, Uwe et Gero FEDERKEIL (2007). *How to measure internationality and internationalisation of higher education institutions! Indicators and key measure*. Berlin, Allemagne, Center for Higher Education development. Working paper n. 97, [en ligne] http://www.che-ranking.de/downloads/How_to_measure_internationality_AP_92.pdf (Page consultée le 24 mai 2015)

BRITISH COUNCIL (Page consultée le 27 avril 2015). *British Council web site*, Londres, Royaume-Uni, [en ligne], <http://www.britishcouncil.org/>

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web du Bureau canadien de l'éducation internationale*, Ottawa, Canada, [en ligne], <http://www.cbie.ca/>

BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE (2006). *Le système universitaire québécois: données et indicateurs*, Montréal, Canada, Bureau de Coopération Interuniversitaire (CREPUQ), [en ligne], <http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/indicateurs.pdf> (Page consultée le 27 avril 2015)

BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE. *Accès aux données du Système d'information sur les personnels (SYSPER) des universités québécoises*, Montréal, Canada, Bureau de Coopération Interuniversitaire, [en ligne],

http://www.crepuq.qc.ca/spip.php?article1148&var_recherche=SYSPER&lang=fr (Page consultée le 27 avril 2015)

BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE. *Enquête sur le personnel enseignant, les professeures et professeurs des établissements universitaires québécois : principales caractéristiques, années 1997 à 2011*. Montréal, Canada, Bureau de Coopération Interuniversitaire, Publications [en ligne], <http://www.crepuq.qc.ca/spip.php?rubrique225&lang=fr> (Page consultée le 27 avril 2015)

BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web du Bureau de coopération interuniversitaire*, Montréal, Canada, [en ligne], <http://www.crepuq.qc.ca/>

BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE. *Statistiques d'admission, trousse d'accès, accès pour les universités*, Montréal, Canada, Bureau de Coopération Interuniversitaire [en ligne], <http://www.crepuq.qc.ca/spip.php?article1322&lang=fr> (Page consultée le 27 avril 2015)

BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE. *Statistiques de participation aux programmes d'échanges d'étudiants de la CREPUQ, 1990 à 1999*, Montréal, Canada, Bureau de Coopération Interuniversitaire. Document inédit.

BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE. *Statistiques de participation aux programmes d'échanges d'étudiants de la CREPUQ, 2000 à 2013*, Montréal, Canada, Bureau de Coopération Interuniversitaire, [en ligne], <http://www.crepuq.qc.ca/spip.php?rubrique374&lang=fr> (Page consultée le 27 avril 2015)

CANADIAN INFORMATION CENTRE FOR INTERNATIONAL CREDENTIALS (2003). *'Guide to terminology in usage in the field of credentials recognition and mobility'*. English Version. Toronto, Canada, [en ligne], <http://www.cicic.ca/docs/guide/guide2003.en.pdf> (Page consultée le 1^{er} mai 2015)

CANSIM, [base de données en ligne], *Canadian Socioeconomic database web site*, Ottawa, Canada, Statistique Canada, <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/home-accueil?lang=eng> (Page consultée le 27 avril 2015).

CENTRE DE DONNÉES DE L'ISU, [base de données en ligne], Montréal, Canada, Institut de la statistique de l'UNESCO, <http://www.uis.unesco.org/datacentre/pages/defaultFR.aspx> (Page consultée le 27 avril 2015)

COLLÈGES ET INSTITUTS CANADA (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de Collèges et instituts Canada*, Ottawa, Canada, [en ligne], <http://www.collegesinstitutes.ca/>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL (2008). *La mobilité internationale de la population étudiante de Montréal*, Montréal, Canada, [en ligne], <http://credemontreal.qc.ca/wp-content/uploads/2008/04/20080401-Avis-Mobilite-internationale-etudiants.pdf> (Page consultée le 27 avril 2015)

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL (2014). *L'urgence d'agir pour attirer et retenir les meilleurs étudiants internationaux à Montréal. Positionnement commun en matière d'attraction, d'accueil, d'intégration et de rétention des étudiants internationaux à Montréal.* Montréal, Canada, en collaboration avec Montréal International, [en ligne], http://credemontreal.qc.ca/wp-content/uploads/2014/09/Avis_%C3%A9tudiants_internationaux_2014.pdf (Page consultée le 27 avril 2015)

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (Page consultée le 27 avril 2015). *Site de l'École Nationale d'Administration Publique.* Québec, Canada, [en ligne], www.enap.ca

ÉDUCATION FRANCOPHONE. *Portrait statistique*, Éducation Francophone, [en ligne], <http://www.francophoneeducation.ca/fr/statistiques/portrait-statistique>, Calgary, Canada, (Page consultée le 27 avril 2015)

EUROSTAT (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web d'Eurostat*, Commission Européenne, Kirchberg, Luxembourg, [en ligne], <http://ec.europa.eu/eurostat/fr>

FÉDÉRATION DES CÉGEPS (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de la Fédération des cégeps*, Montréal, Canada, [en ligne], <http://www.fedecegeps.qc.ca/>

GLOBE AND MAIL (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web du Globe and Mail*, Toronto, Canada, [en ligne], <http://www.theglobeandmail.com/>

GODIN, Benoît et Yves GINGRAS (2000). *Les flux migratoires du personnel hautement qualifié au Québec*, Observatoire des Sciences et des Technologies, Montréal, Canada, Université du Québec à Montréal, [en ligne], http://www.ost.uqam.ca/Portals/0/docs/rapports/2000/flux_migratoire.pdf (Page consultée le 27 avril 2015).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de l'Institut de la statistique du Québec*, Québec, Canada, [en ligne], <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO. *La mobilité des étudiants internationaux*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal, Canada, [en ligne], <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-student-flow-vizFR.aspx?SPSLanguage=FR> (Page consultée le 27 avril 2015)

INSTITUTE OF INTERNATIONAL EDUCATION (Page consultée le 27 avril 2015). *Open Doors, web site, Institute of International Education*, États-Unis, [en ligne], <http://www.iie.org/Research-and-Publications/Open-Doors>

INSTITUTE OF INTERNATIONAL EDUCATION (Page consultée le 27 avril 2015). *Project Atlas, web site, Institute of International Education*, États-Unis, [en ligne], <http://www.iie.org/Research-and-Publications/Project-Atlas>

JULIEN, Mélanie (2005). *La mobilité internationale des étudiants au sein des universités québécoises. Étude effectuée dans le cadre des travaux de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaire concernant l'avis L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*. Québec, Canada, Conseil supérieur de l'éducation, Direction des études et de la recherche, Bibliothèque Nationale du Québec, [en ligne], <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/EtudesRecherches/50-2098.pdf> (Page consultée le 27 avril 2015)

KONIN, Roslyn & Associates, Inc. (2012). *Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada – Mise à jour, Rapport final. Présenté au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce International*, Vancouver, Canada, [en ligne], http://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/impact_economique_fr.pdf (Page consultée le 27 avril 2015).

KNIGHT, Jane et Hans DE WIT (1995). *Chapter 1. Strategies for internationalisation of higher education: historical and conceptual perspectives*, dans De Wit, Hans, "Strategies for internationalisation of higher education: a Comparative Study of Australia, Canada, Europe and the United States of America." Amsterdam, Hollande, pp. 5-32. Mise en ligne par l'Université de Cassel, Allemagne. [en ligne], http://www.uni-kassel.de/wz1/mahe/course/module6_3/10_knight95.pdf (Page consultée le 27 avril 2015).

KNIGHT, Jane (2000). *Progression et promesses, rapport de l'AUCC sur l'internationalisation des universités canadienne*, Ottawa, Canada, Association des Universités et Collèges du Canada.

LAFORÉST, Mario, Gilles BRETON et David BEL (2014). *Réflexions sur l'internationalisation du monde universitaire. Points de vue d'acteurs*. Paris, France, Éditions des archives contemporaines, Cahier n. 1 du Réseau International d'acteurs réflexifs sur la Mondialisation de l'Enseignement Supérieur (RIMES), 133 p.

LARIVIÈRE, Vincent, Jean LEBEL et Pascal LEMELIN (2004). *Les recherches collaboratives en sciences humaines : analyse bibliométrique des pratiques*, Observatoire des Sciences et des Technologies, Montréal, Canada, Université du Québec à Montréal, [en ligne], <http://www.ost.uqam.ca/Portals/0/docs/rapports/2004/CRSH.pdf> (Page consultée le 27 avril 2015).

LAVODRAMA, Philippe (2004). *Senghor et la réinvention du concept de francophonie*, publié dans « Les Temps Modernes », 2007/4 (n° 645-646), Paris, France, Gallimard. Mise en ligne par CAIRN.Info, pages 178-236 [en ligne], http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=LTM_645_0178 (page consultée le 27 avril 2015)

LECLERC, Jacques (2014). *Qu'est-ce que la francophonie?*, dans « L'aménagement linguistique dans le monde », Québec, Canada, TLFQ, Université Laval, [en ligne], <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/francophonie.htm>, (page consultée le 27 avril 2015)

LES OFFICES JEUNESSE INTERNATIONAUX DU QUÉBEC (Page consultée le 27 avril 2015).
Site web de Les Offices jeunesses internationaux du Québec, Québec, Canada, LOJIQ, [en ligne],
<https://www.lojiq.org>

LES OFFICES JEUNESSE INTERNATIONAUX DU QUÉBEC. Rapport annuel 2013-2014,
LOJIQ, Décembre 2014, Québec, Canada, LOJIQ, [en ligne],
https://www.lojiq.org/fileadmin/documents/publication/RapportAnnuel_LOJIQ_2013-14.pdf (page
consultée le 27 avril 2015)

LISBONNE, CONSEIL DE L'EUROPE (2009). *Convention de Lisbonne, « Convention sur la
reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région
européenne »*. Lisbonne, 11.IV.1997. [en ligne],
<http://conventions.coe.int/Treaty/FR/Treaties/Html/165.htm> (Page consultée le 27 avril 2015)

MACGREGOR, Karen (2014). *The shifting sands of international student mobility*,
University World News, Global Edition Issue 334, [en ligne],
<http://www.universityworldnews.com/article.php?story=20140912112348627> (Page consultée le 27
avril 2015)

MARIE, Virginie. 2009. *De la Francophonie "centripète" à une Francophonie périphérique*, dans
« Alternative Francophone », vol.1, 2(2009), p. 58-68, Edmonton, Canada, University of Alberta,
[en ligne] <https://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/af/article/download/6778/5625> (Page
consultée le 24 mai 2015)

MARZOUGUI, Antar et Salima HAMDJ. 2004. *Résumé du mémoire «Partenariat Université-
Entreprise : état des lieux et perspectives de renforcement»*, pour l'obtention du Mastère spécialisé
en gestion des Établissements Supérieur et de Recherche et des Établissements d'œuvres
Universitaires, La Manouba, Tunisie, Université de la Manouba, Institut Supérieur de Comptabilité
& d'Administration des Entreprises, [en ligne],
[http://www.memoireonline.com/01/08/885/m_partenariat-universite-entreprise-etats-des-
lieux4.html](http://www.memoireonline.com/01/08/885/m_partenariat-universite-entreprise-etats-des-lieux4.html) (Page consultée le 27 avril 2015)

MORIN, Sophie (2007). *Internationalisation de l'éducation supérieure et formation à distance : le
pouvoir d'influence des États occidentaux*, Cahier de recherche, Laboratoire d'étude sur les
politiques publiques et la mondialisation, École Nationale d'Administration Publique, [en ligne],
http://cerberus.enap.ca/LEPPM/docs/Cahier%20recherche/Cahier_education_WEB.pdf (Page
consultée le 27 avril 2015)

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
(2012). *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. Paris, France,
[en ligne], http://www.oecd.org/fr/edu/EAG2012_e-book_FR_200912.pdf (Page consultée le 24
mai 2015)

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
(2014). *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. Paris, France,

[en ligne], <http://www.oecd.org/edu/Regards-sur-l'education-2014.pdf> (Page consultée le 24 mai 2015)

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de l'Organisation de coopération et de développement économiques*, Paris, France, [en ligne], <http://www.oecd.org/>

OBSERVATOIRE DÉMOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DE L'ESPACE FRANCOPHONE (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone*, Québec, Canada, Université Laval, [en ligne], <https://www.odsef.fss.ulaval.ca/>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO). (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*, Paris, France, [en ligne], <http://fr.unesco.org/>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO). *Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle : Vision et actions et Cadre d'action prioritaire pour le changement et le développement de l'enseignement supérieur adoptés par la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur*, Paris, 9 octobre 1998. Paris, France, [en ligne], http://www.unesco.org/education/educprog/wche/declaration_fre.htm (Page consultée le 24 mai 2015)

OBSERVATOIRE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES. (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de l'Observatoire des Sciences et Technologies, Université du Québec à Montréal*, Montréal, Canada, [en ligne], <http://www.ost.uqam.ca/fr-ca/observatoire/pr%C3%A9sentationdelost.aspx>

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de l'Organisation internationale de la Francophonie*, Paris, France, [en ligne], <http://www.francophonie.org/>

ORGANISATION UNIVERSITAIRE INTERAMÉRICAINNE (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de l'Organisation Universitaire Interaméricaine*, Montréal, Canada, [en ligne], <http://www.oui-iohe.org/>

OTTAWA. CITOYENNETÉ IMMIGRATION CANADA (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de Citoyenneté Immigration Canada*, Ottawa, Canada, le ministère, [en ligne], <http://www.cic.gc.ca>

OTTAWA. CITOYENNETÉ IMMIGRATION CANADA. *Rapports et Statistiques*, Citoyenneté Immigration Canada, Ottawa, Canada, le ministère, [en ligne], http://www.cic.gc.ca/francais/a_propos_de_nous/rapports.asp (Page consultée le 27 avril 2015).

POUPART, Isabelle (2006). *La mobilité internationale des étudiants universitaires : des facteurs d'influence à sa gestion, le cas de l'UQAM, de 1993/94 à 2003/04*, Mémoire. Montréal, Québec,

Canada, Université du Québec à Montréal, Maîtrise en administration des affaires, [en ligne], <http://www.archipel.uqam.ca/3490/1/M9526.pdf> (Page consultée le 27 avril 2015)

PROULX, Robert (2013). « *Voir l'internationalisation des universités autrement* », *Notes pour une allocution du Recteur de l'UQAM M* » Robert Proulx, Ph. D. « À l'occasion d'un déjeuner conférence du Conseil des Relations Internationales de Montréal le 3 avril 2013 », Montréal, Canada, [en ligne], <http://www.uqam.ca/rectorat/allocutions/corim-version-finale.pdf> (Page consultée le 1er mai 2015)

QUÉBEC. CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1992). *Les étudiants étrangers dans les universités québécoises, Avis à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, Québec, Canada, Conseil des Universités, [en ligne], <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/ConseilUniversite/2310-0220.pdf> (Page consultée le 27 avril 2015)

QUÉBEC. CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2005). *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises, Avis au Ministre de l'éducation, du Loisir et du Sport*, Québec, Canada, Conseil supérieur de l'éducation, [en ligne], <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/50-0449.pdf> (Page consultée le 27 avril 2015)

QUÉBEC. CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2013). *Un monde de possibilités : l'internationalisation des formations collégiales, Avis au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie*, Québec, Canada, Conseil supérieur de l'éducation, [en ligne], <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0479.pdf> (Page consultée le 27 avril 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2002). *Pour réussir l'internationalisation de l'éducation : suivi de la stratégie et du plan de travail conjoint*, Québec, Canada, le ministère, Direction des affaires internationales, [en ligne], http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/aff_intern_canadiennes/strategie.pdf (Page consultée le 27 avril 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Liste des établissements universitaires*, Québec, le ministère, [en ligne], <http://www.mesrs.gouv.qc.ca/etudiants-universitaire/admission-a-luniversite/liste-des-etablissements-universitaires/> (Page consultée le 27 avril 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Programme de bourses pour de courts séjours d'études universitaire à l'extérieur du Québec*, Québec, le ministère, [en ligne], <http://www.mesrs.gouv.qc.ca/ministere/acces-a-linformation/programmes-de-soutien-financier/programme-de-bourses-pour-de-courts-sejours-detudes-universitaires-a-lexterieur-du-quebec/> (Page consultée le 27 avril 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web du Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche*, [en ligne], <http://www.mesrs.gouv.qc.ca/>

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Statistiques sur les étudiants internationaux dans le réseau universitaire, 2007 à 2013*, Québec, le ministère, [en ligne], <http://www.mesrs.gouv.qc.ca/ministere/acces-a-l-information/statistiques-etudes-et-rapports/statistiques-sur-les-etudiants-internationaux-dans-le-reseau-universitaire/> (Page consultée le 27 avril 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU)*, Québec, le ministère, [en ligne], <http://www.mesrs.gouv.qc.ca/universites/personnel-duniversite/regles-budgetaires-et-reddition-de-comptes/systeme-dinformation-sur-la-recherche-universitaire/> (Page consultée le 27 avril 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web du Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport*, Québec, le ministère, [en ligne], <http://www.education.gouv.qc.ca/>

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Programme de bourses de courts séjours PBCSE*, Québec, le ministère, [en ligne], <http://www.education.gouv.qc.ca/elevés/experiences-hors-quebec/programme-de-bourses-pour-de-courts-sejours-pbcse/> (Page consultée le 27 avril 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion*, Québec, le ministère, [en ligne], <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/>

QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation*, Québec, le ministère, [en ligne], <http://www.economie.gouv.qc.ca/>

RECLUS, Onésime (1886). (Page consultée le 24 mai 2015) *France, Algérie et colonies*, Paris, France, Gallica, Bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France, [en ligne], <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75061t>

ROBITAILLE, Jean-Pierre et Marie-Claude LAFRAMBOISE (2013). *Le Québec en recherche. Portrait Statistique*, Observatoire des Sciences et des Technologies, Montréal, Canada, Université du Québec à Montréal, [en ligne], <http://www.frq.gouv.qc.ca/hxtNx87eSZkT/wp-content/uploads/le-quebec-en-recherche-ost.pdf> (Page consultée le 27 avril 2015).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de Statistique Canada*, Ottawa, Canada, [en ligne], <http://www.statcan.gc.ca/>

STELMACH, Bonnie L. (2012). *What is a 'University'?* Key Issues, Options and Recommendations for Definition and Authorization of Use of 'University', Submitted to the Saskatchewan Ministry of Advanced Education, Employment and Immigration, Saskatoon, Saskatchewan Educational Leadership Unit, Department of Educational Administration, College of Education, University of Saskatchewan. [en ligne], <http://ae.gov.sk.ca/what-is-a-university> (Page consultée le 27 avril 2015).

UNIVERSITÉS CANADA (Page consultée le 1^{er} juin 2015). *Site web d'Universités Canada*, Ottawa, Canada, [en ligne], <http://www.univcan.ca/>

UNIVERSITÉS CANADA (2014) (Page consultée le 1^{er} juin 2015). *Les universités canadiennes dans le monde - Enquête de l'AUCC sur l'internationalisation*, Ottawa, Canada, Association des Universités et Collèges du Canada, Salle de Presse, Publications, [en ligne], <http://www.univcan.ca/wp-content/uploads/2014/12/enquete-internationalisation-2014.pdf>

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de l'Université de Sherbrooke*, Sherbrooke, Canada [en ligne], <http://www.usherbrooke.ca/>

UNIVERSITÉ D'OTTAWA (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de l'Université d'Ottawa*, Ottawa, Canada, [en ligne], <https://www.uottawa.ca/>

UNIVERSITÉ NORMALE DE CHINE DU SUD (Page consultée le 27 avril 2015). *Site web de l'Université Normale de Chine du Sud*, Canton, République populaire de Chine, [en ligne], <http://www.scnu.edu.cn/scnu/>

VIERSTRAETE, Valérie (2007). *Les frais de scolarité, l'aide financière aux études et la fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaires. Comparaison à l'échelle internationale et étude de scénario pour le Québec. À l'intention du Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport*. Sherbrooke, Canada, Université de Sherbrooke, [en ligne], http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Frais_de_scolarite/Frais_de_scolarite.pdf

10. ANNEXES

ANNEXE A : Comparaison des banques de données

ANNEXE B : Publications et ouvrages

ANNEXE C : Récapitulatif des données

ANNEXE A : Comparaison des banques de données
(modèle de l'outil utilisé)

Banque et/ou fournisseur de données	Angle(s) de recherche concerné(s)	Source des données	Lien URL	Définition	Variables utilisées dans le calcul	Données: Québec ou Canada	Données disponibles	Avantages et limites	Utilisation	Notes	Personne à contacter
CIC											
Institut de la Statistique du Québec											
ISU-UNESCO - <i>Idem pour OCDE et EUROSTAT</i>											
Statistique Canada											
Statistique Canada (CANSIM)											
MESRS (MELS ou MEQ selon l'année)											
GDEU (MESRS)											
SIRU (MESRS)											
PBCSE (MESRS ou MELS selon l'année)											
BCI (les échanges CREPUQ)											
BCI (banque de données sur les statistiques d'admission)											
BCI (SYSPER)											

ANNEXE B : Publications et ouvrages
(modèle de l'outil utilisé)

Organisation et/ou auteur(s)	Titre de la publication ou de l'ouvrage	Année de publication	Cibles et/ou territoire couvert par les données	Angle(s) de recherche concerné(s)	Variables utilisées	Pertinence et utilisation
ACPU	Dossier en éducation « Corps professoral en transformation? »	2010				
AUCC (Universités Canada)	Plusieurs ouvrages.	2007 à 2014				
AUFC (ACUFC)	« Stratégie d'expansion internationale de l'Association des Universités de la Francophonie Canadienne »	2013				
AUFC (Allaire) (ACUFC)	Rapport de Gratien Allaire soumis à l'AUFC. « Le paysage de la recherche sur la francophonie canadienne »	2006				
BCEI	Rapports des sondages Questionnaire du sondage 2015	2009 et 2014 Fourni par le BCEI				
BCI (CREPUQ, EPE)	Plusieurs documents, enquêtes de la CREPUQ sur l'effectif du personnel universitaire, EPE.	1997-98 2003-04 2004-05 2005-06 2010-11				
BCI (CREPUQ)	«Le système universitaire québécois : données et indicateurs»	2006				
CREPUQ (Échanges)	Plusieurs documents présentant les statistiques du programme d'échange.	Archive fournie par le BCI : 1989 à 1999 En ligne : 2000 à 2013				
CRÉ de Montréal	« La mobilité internationale de la population étudiante montréalaise »	2008				
CRÉ de Montréal	« Intensifier les efforts pour attirer et retenir les meilleurs étudiants internationaux à Montréal »	2006				
CRÉ de Montréal	« L'urgence d'agir pour attirer et retenir les meilleurs étudiants internationaux à Montréal : Positionnement commun en matière de d'attraction, d'accueil, d'intégration et de	2014				

	« rétention des étudiants internationaux à Montréal » (conçu comme une mise à jour de l'avis de 2006)					
CSE	« Les étudiants étrangers dans les universités québécoises, Avis à la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Science »	1992				
CSE (Julien)	« La mobilité internationale des étudiants au sein des universités québécoises, Étude réalisée dans le cadre de l'Avis <i>L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises</i> »	2005				
CSE (Bertrand)	« Diversité, continuité et transformation du travail professoral dans les universités québécoises (1991 et 2003) »	2004				
CSE	« L'internationalisation: Nourrir le dynamisme des universités québécoises » Avis au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sports, version abrégée	2005				
CSE	« Des acquis à préserver et des défis à relever pour les universités québécoises » Avis au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sports	2007				
CSE	Recueil statistique en complément à l'avis « <i>Des acquis à préserver et des défis à relever pour les universités québécoises</i> »	2008				
CIRANO (Chatel-DeRepentigny, Montmarquette, Vaillancourt)	« Les étudiants internationaux au Québec : état des lieux, impacts économiques et politiques publiques »	2011				
Statistique Canada (Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation)	« Indicateurs de l'éducation au Canada: une perspective internationale »	2013				
Institut de la statistique du Québec	« Données sociodémographiques en bref. Portrait des résidents temporaires de 2000 à 2010 »	2012				
LOJIQ	Rapport annuel 2013-2014 (OFQJ, OQAJ, OQMJ, OQWBJ)	2014				
MELS (Vierstraete)	« Les frais de scolarité, l'aide financière aux études et la fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire. Comparaison à l'échelle internationale et étude de scénarios pour le Québec »	2007				
MEQ	« Statistiques de l'éducation. Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire »	2004				

MESRS (GDEU)	« Statistiques sur les étudiants internationaux dans le réseau universitaire » (plusieurs documents)	Données pour 2006 à 2013				
MESRS	« Statistique de l'enseignement supérieur »	2013 (<i>données de 2007 à 2011</i>)				
MESRS (ErQ)	« Analyse de l'intensité de la collaboration entre le Québec et les pays européens, Analyse des intrants et des extrants de la recherche universitaire québécoise »	2012				
MESRS (SIRU)	« Portrait statistique de la recherche en environnement au Québec selon quelques indicateurs »	2012				
MDEIE (collaboration avec le MESRS)	« Positionnement du Québec dans les secteurs prioritaires de recherche, Une analyse bibliométrique et technométrique »	2012				
MICC (MIDI)	« Portraits statistiques. L'immigration temporaire au Québec, 2007-2012 »	2014				
OST (Godin)	« Les flux migratoires du personnel hautement qualifié au Québec »	2000				
OST (Larivière, Lebel et Lemelin)	« Les recherches collaboratives en sciences humaines : analyse bibliométrique des pratiques »	2004				
OST (Robitaille et Laframboise)	« Le Québec en recherche : portrait statistique »	2013				
UQAM (mémoire d'Isabelle Poupert)	« La mobilité internationale des étudiants universitaires : des facteurs d'influence à sa gestion. Le cas de l'UQAM de 1993/94 à 2003/04 »	2006				
Université du Québec, siège social	« L'Université du Québec : ouverte sur le monde »	2015				
Université du Québec, siège social	« Survol de quelques mesures concernant le financement de recherche d'origine étrangère »	2014				

ANNEXE C : Récapitulatif des données
(modèle de l'outil utilisé)

A. Universités et instituts du Québec

1. Angle de recherche : Mobilité étudiante entrante
2. Angle de recherche : Mobilité étudiante sortante

Un tableau pour chacun des angles et les années de recherche : 1990, 2000, 2010 et les plus récentes (2012 ou 2013 ou 2014). Exemple :

ÉTAT : COMPLET ou INCOMPLET		
Sources : (les sources utilisées pour compléter le tableau)		
Variables utilisées : (les variables utilisées par chacune des sources pour calculer et émettre la donnée)		
Notes méthodologiques : (notes concernant l'utilisation des sources et /ou des données)		
Indicateurs de mesure de l'angle de recherche	Accessibilité (disponible ou non disponible)	Source de la donnée
Nombre total pour l'année		
Nombre agrégé par établissement		
Nombre agrégé par établissement et par cycle d'étude		
Nombre agrégé par secteur disciplinaire		
Nombre agrégé par pays d'origine/destination		
Nombre agrégé par pays d'origine/destination et secteur disciplinaire		
Nombre agrégé par pays d'origine/destination et université anglophone ou francophone		

3. Les professeurs : mobilité et origine (liste des sources avec disponibilité des données, selon l'année)
4. Les recherches à collaboration internationale (liste des sources avec disponibilité des données, selon l'année)
5. Les ententes et partenariats (liste des sources avec disponibilité des données, selon l'année)

B. Universités et instituts francophones hors Québec

Données publiées sur la mobilité étudiante entrante seulement (angle de recherche, source, disponibilité des données, année).

Rapport-Gratuit.com